



**LA COOPERATION ENTRE  
LA FAO ET LE ROYAUME DU MAROC**

**Principales réalisations depuis l'ouverture de la  
Représentation de la FAO à Rabat en 1982**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**  
Représentation en Maroc

**juillet 2011**





**LA COOPERATION ENTRE  
LA FAO ET LE ROYAUME DU MAROC**

**Principales réalisations depuis l'ouverture de la  
Représentation de la FAO à Rabat en 1982**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE  
Représentation en Maroc**

**juillet 2011**

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO.

ISBN 978-92-5-206938-6

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande.

La reproduction pour la revente ou à d'autres fins commerciales, y compris à des fins didactiques, pourra être soumise à des frais. Les demandes d'autorisation

de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org) ou au Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie.

## Table of Contents

	Page
1. INTRODUCTION	1
2. RESUME ANALYTIQUE	3
3. PRINCIPALES REALISATIONS	8
3.1 Appui aux politiques et renforcement des capacités.	10
3.2 Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires	18
3.3 Développement des zones de montagne	21
3.4 Mobilisation et meilleure utilisation des ressources en eau.	25
3.5 Santé animale et Protection des plantes	35
3.6 Développement du secteur des forêts	43
3.7 Appui au développement du secteur des pêches	49
3.8 Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA) et Coopération Sud Sud	54
3.9 Appui à l'identification et à la préparation de projets d'investissement	57
3.10 Assistance d'urgence	60
4. SUCCESS STORIES	66
4.1 TCP/MOR/6613 « Appui à la mise en œuvre du Programme National d'Alimentation en Eau Groupée des populations rurales (PAGER) »	66
4.2 TCP/MOR/3101 « Appui à la mise en place d'une stratégie nationale de surveillance et de suivi de la santé des forêts, cas pilote de la région du Moyen-Atlas»	68
4.3 TCP/MOR/3104 « Assistance technique pour la mise en place et le développement du système de reconnaissance des signes distinctifs d'origine et de qualité (SDOQ) des produits agricoles et des denrées alimentaires au Maroc»	72
4.4 GCP/MOR/033/SPA «Projet pilote d'économie et de valorisation de l'eau d'irrigation dans le périmètre des Doukkala .	76
Annexe 1 : Tableau récapitulatif du Programme de Coopération Maroc/FAO 1982-2010	79
Annexe 2 : Projets Nationaux par domaine et par source de financement (1982-2010) en Dollars EU	80
Annexe 3 : Liste des projets nationaux mis en œuvre par la FAO au Maroc depuis 1982 (à l'exception des projets Telefood)	81
Annexe 4 : Liste des projets régionaux mis en œuvre par la FAO au Maroc depuis 1982	89



# 1. Introduction

Le Maroc qui dispose de ressources appréciables en sols, eau et forêts a décidé, dès son indépendance en 1956, de faire de l'agriculture, l'un des piliers de son développement. Il a également su mettre à profit sa double façade atlantique et méditerranéenne, qui recèle un important potentiel halieutique, pour assurer au secteur des pêches un élan de développement durable. De tels choix ont créé une dynamique de croissance économique régulière qui a permis d'assurer la sécurité alimentaire du peuple marocain .

Dans ce contexte il est naturel que le Maroc soit devenu membre de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dès septembre 1956 et que l'excellente coopération qui s'est établie depuis lors soit renforcée par l'ouverture d'une Représentation de la FAO à Rabat en 1982.

Depuis plus de soixante ans, la FAO a donc accompagné le Maroc dans le développement de son agriculture et l'amélioration du niveau nutritionnel de sa population. Elle a beaucoup contribué au renforcement des capacités nationales dans les domaines de l'agriculture, des pêches, des forêts et du développement rural durable.

Bien que la FAO ne soit pas une agence de financement, depuis 1982 elle a mobilisé les ressources nécessaires pour mettre en œuvre 166 projets dans le pays, représentant un apport de près de 49 millions de Dollars EU sans compter l'appui fourni par 60 projets régionaux. Cette assistance a permis de formuler des stratégies et programmes de développement, de proposer des politiques, de définir des méthodes à travers des projets pilote, de résoudre des problèmes techniques, de former des cadres dans tous les domaines et de lutter contre les ravageurs et les maladies des plantes et des animaux.

Par ailleurs, depuis 1969, le Centre d'Investissement de la FAO a aidé le Maroc à mettre sur pied plus d'une trentaine de projets qui ont mobilisés 1,8 milliards de dollars EU d'investissements auprès des institutions financières internationales.



Le partenariat FAO Maroc a été couronné en février 1999 par la remise par Monsieur Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, de la médaille Agricola, la plus haute distinction de la FAO, à Feu Sa Majesté le Roi Hassan II.



Reproduction des deux faces de la médaille Agricola décernée à Sa Majesté le Roi Hassan II .



## 2. Resume Analytique

Ce document a pour objet de donner un aperçu de ce qu'a été la coopération de la FAO avec le Royaume du Maroc depuis l'ouverture de la Représentation de la FAO à Rabat en 1982 en se concentrant sur les projets d'assistance technique. 134 projets nationaux de ce type ont été mis en œuvre depuis 1982 pour un budget total de 49 millions de dollars. Durant cette même période, le Maroc a aussi bénéficié de l'appui de 60 projets régionaux couvrant plusieurs pays.

Les projets nationaux d'assistance technique ont donc été nombreux et variés avec des budgets relativement faibles (une moyenne de moins de USD 300 000). Ils ont touché les secteurs de l'agriculture et en particulier de l'irrigation, des forêts et des pêches mais aussi de l'eau potable en zones rurales, du développement rural en particulier dans les zones de montagnes, de la protection du consommateur et de l'accès au marché par les petits agriculteurs. Les sources de financement ont également été de différentes sortes :

- les projets financés par les fonds fiduciaires unilatéraux (UTF), c'est-à-dire par des ressources confiées à la FAO par le Gouvernement du Royaume du Maroc. Ces projets se sont particulièrement développés à partir du début des années 1990 et ont atteint un total de 15,5 millions de dollars;
- les projets financés par le Programme de coopération Technique (TCP) et donc par des ressources propres de la FAO pour un montant total de 13,7 millions de dollars;
- les projets financés par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour un montant total de 10,4 millions de dollars. Ces financements se sont complètement arrêtés à la fin des années 1990 et
- les projets financés par le programme de coopération avec les Gouvernements GCP (par exemple: l'Espagne, l'Italie etc....) et d'autres fonds fiduciaires pour un montant de près de 8,8 millions de dollars.

Le nombre de projets et le montant relativement faible de leur budget correspondent en fait à l'évolution qu'a connu le rôle de la FAO et du système



des Nations Unies en général. En effet, à partir du début des années 1980, le Maroc comme bien d'autres pays en développement avait largement développé ses capacités de mise en oeuvre de ses propres programmes de développement. Parallèlement les agences des Nations Unies ont du faire face à des restrictions budgétaires et les financements fournis par le PNUD ont commencé à diminuer.

L'assistance de la FAO s'est donc tout naturellement concentrée sur un appui technique aux stratégies et programmes mis en oeuvre par le gouvernement correspondant à son avantage comparatif. On peut distinguer les axes de concentration suivants :

1. L'appui aux politiques et à la formulation de stratégies et de plan d'action. Parmi la réalisation les plus importantes à cet égard on peut citer:
  - le Programme Forestier National;
  - le Programme National d'Economie en Eau d'irrigation;
  - le Programme National d'Alimentation en Eau Groupées des Populations Rurales (PAGER);
  - les différentes études réalisées en appui aux activités du Conseil Général du Développement de l'Agriculture (CGDA) ;
  - la formulation d'une stratégie de mécanisation agricole (en cours).
  - La formulation d'un plan stratégique de formation en appui au Plan Maroc vert (en cours)
  
2. L'appui à la création d'institutions et le renforcement des capacités. Pratiquement tous les projets de la FAO ont une composante formation et contribuent donc au renforcement des capacités nationales. L'action de la FAO a aussi été déterminante dans la création de nouvelles institutions marocaines. On peut citer à cet égard:
  - l'Office National de Sécurité Sanitaire des Aliments (ONSSA) ;
  - le Centre National de Lutte Anti -Acridienne;
  - le Centre National de la Consommation.





3. La mise au point d'approches et méthodes de développement par la mise en œuvre de projets pilotes. A cet égard on peut citer les projets suivants :
  - Deux projets pilotes d'économie et de valorisation de l'eau d'irrigation par la conversion au goutte à goutte dans le Loukkos de 1998 à 2000 et dans le périmètre des Doukkala de 2008 à 2011 ;
  - Utilisation des eaux usées à des fins agricoles ;
  - Développement des zones bours dans le cadre du Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA).
  - Amélioration de la pêche artisanale en Méditerranée.
  - Lutte contre la pauvreté et la désertification à travers la gestion participative des bassins versants (Oued Tatiouine)
  - Développement des produits de terroirs à travers le cas du safran.
  
4. L'appui technique aux grands programmes nationaux soit pour définir des plans d'action ou résoudre des problèmes techniques ou encore mettre en place des systèmes d'information géographique et de suivi évaluation. C'est en particulier le cas pour les programmes suivant :
  - Programme Forestier National et en particulier les composantes santé des forêts et lutte contre les incendies.
  - Projet d'amélioration de la grande irrigation (PAGI).
  - Gestion du projet de développement rural intégré dans les périmètres de petite et moyenne hydraulique (DRI-PMH).
  - Stratégie Halieutis : adaptation de la flotte côtière à la pêche durable.
  
5. La lutte contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes notamment à travers une plus grande coopération régionale. On peut citer à cet égard les programmes de lutte contre la tuberculose bovine, la grippe aviaire et la peste des petits ruminants pour les maladies animales et pour la protection des plantes , la lutte contre la mineuse des agrumes, le virus des feuilles jaunes en cuillères des tomates, la morelle jaune et bien sûr la lutte anti-acridienne.



Aux projets d'assistance technique, il faut ajouter 32 petits projets Téléfood (TFD) mis en œuvre entre 1997 et 2009. Il s'agit de projets de financement d'activités agricoles génératrices de revenus ne dépassant pas 10.000 dollars, financés, par le Téléfood qui chaque année mobilise des fonds auprès du grand public.

Le tableau en annexe 2 donne la répartition des budgets des projets nationaux par source de financement et domaine d'activité.

A l'ensemble de ces projets il faut ajouter l'appui direct fourni par les services techniques de la FAO dans différents domaines et en particulier par le Centre d'Investissement de la FAO (TCI) qui intervient surtout dans la préparation de projets d'investissement. Depuis 1969, le Centre d'investissement a ainsi contribué à la préparation de 37 projets représentant un coût total de 3.639 millions de dollars dont 1.803 millions de <sup>2</sup> couverts par les institutions financières internationales.

Le chapitre suivant de ce document donne un aperçu des principaux projets menés par la FAO dans 10 différents domaines. La dernière section présente une sélection de quatre projets qui ont eu un réel impact dans des domaines très différents :

- l'alimentation en eau potable en zone rurale ;
- la surveillance et le suivi de la santé des forêts ;
- la mise en place d'un système de reconnaissance pour la valorisation des produits de terroir et
- l'économie et la valorisation de l'eau d'irrigation.

En plus des activités d'appui direct, le programme de coopération entre la FAO et le Royaume du Maroc couvre bien d'autres aspects tel l'échange d'informations à travers les publications de la FAO mais aussi la collecte et l'analyse des statistiques et la participation du Maroc à de nombreuses réunions, ateliers et séminaires régionaux ou internationaux permettant ainsi au Maroc de contribuer à la coopération internationale et de développer ses propres capacités. La participation du Maroc à ces événements est souvent prise en charge par la FAO. Cela a été le cas par exemple pour 40 cadres nationaux au cours de l'année 2010.



Enfin, dans sa coopération avec la FAO, le Maroc devient de plus en plus pourvoyeur d'assistance et de services techniques grâce à la qualité de ses institutions et à la capacité de ses cadres. Depuis de nombreuses années, les universités agricoles marocaines ont assuré la formation de boursiers de la FAO originaires de différents pays en développement et nombre de cadres marocains ont servi la FAO à travers le monde comme experts ou consultants. Le Maroc abrite aussi des réunions et séminaires internationaux organisés par la FAO (16 en 2010) et accueille des voyages d'études (5 en 2010). Depuis la fin des années 1990, le Maroc s'est aussi engagé dans la coopération Sud-Sud en appui au Programme Spécial de Sécurité alimentaire de la FAO. Il a ainsi fourni plus de 80 experts et techniciens dans plusieurs pays du Sahel (Burkina Faso, Niger et Djibouti) et envisage de mettre en place une alliance stratégique avec la FAO dans ce domaine.



### 3. Principales Realisations

L'intervention de la FAO au Maroc a beaucoup évolué pour suivre les nouvelles évolutions depuis l'ouverture de la Représentation en 1982. Si elle est d'abord intervenue en tant qu'institution d'assistance technique, elle a par la suite joué un rôle actif et important de plaidoyer et de mobilisation de financements pour se focaliser de plus en plus sur les aspects institutionnels et la construction de partenariats en particulier à travers l'identification, le montage et la formulation de stratégies, plans, programmes et projets d'investissement dans les différents domaines touchant à l'agriculture, aux forêts, à la pêche et aux ressources en eaux.

La FAO a accompagné les autorités marocaines dans leur quête de transformation pour un développement durable. Elle a été engagée dans cette démarche avec le Conseil Général de Développement Agricole dans le domaine des politiques et stratégies de développement agricole et rural, avec le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification pour la mise en œuvre du Programme Forestier National. Il en est de même dans la gestion des ressources en eau où la FAO accompagne tous les partenaires impliqués de l'amont à l'aval de la chaîne : Agences de Bassins, Direction de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'Espace Agricole et Programme d'alimentation groupée en eau potable rural avec l'Office National de l'Eau Potable.

Il faut cependant rappeler que jusqu'à présent aucun cadre de programmation (NMPF ou CPF) n'a été préparé pour le Maroc. En effet les autorités nationales ont toujours considéré que l'avantage comparatif de la FAO était de pouvoir répondre de manière ad hoc et relativement rapide aux besoins en assistance technique pour appuyer les actions du Gouvernement. De ce fait, l'ensemble du programme de la FAO suit encore une approche projet, quelque soit la source de financement (TCP, GCP ou UTF).

Toutefois, à la suite de la visite du Directeur Général au Maroc en juillet 2009, une mission de haut niveau a été organisée en octobre 2009 pour identifier en accord avec le Gouvernement les principaux domaines d'intervention de la FAO pour les cinq prochaines années. Cette mission a préparé un mémorandum qui sert toujours de référence pour l'identification des actions de la FAO



en appui au Plan Maroc Vert pour le secteur agricole, à la Stratégie Halieutis pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture et à la Stratégie Nationale du Secteur de l'Eau, y-compris la lutte contre l'érosion et la réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques. Il a également été convenu de renforcer la participation du Maroc au programme de coopération Sud-Sud de la FAO. Le secteur des forêts n'était pas couvert par la mission étant entendu que l'appui de la FAO au Programme Forestier National se poursuivrait à l'avenir.

Parallèlement, dans le cadre des activités de l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT) la FAO a contribué à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Cadre d'aide au développement des Nations Unies, UNDAF 2007-2011. Ce Plan est fondé sur les cinq champs d'activités prioritaires et résultats suivants :

- Les conditions organisationnelles améliorent la protection et la valorisation des patrimoines naturel et culturel au service du développement humain.
- Les populations rurales vivant dans la pauvreté sont activement intégrées aux mécanismes de développement à travers des politiques et des programmes appropriés.
- Les enfants, les jeunes et les populations vulnérables ont un meilleur accès aux services sociaux et participent au processus de développement.
- Progrès significatifs atteints en matière d'égalité genre, de protection des droits des femmes et des filles et de participation à la vie publique, politique, économique, sociale et culturelle.
- Les capacités de l'Etat et de la société civile, en matière de gouvernance démocratique sont accrues pour assurer un développement humain et la réalisation des ODM.

Parmi les six programmes conjoints qui font partie de l'UNDAF, la FAO est partie prenante du programme conjoint UNJP/MOR/036/SPA « Programme Multisectoriel de Lutte contre les Violences Fondées sur le Genre par l'autonomisation des Femmes et des Filles au Maroc » qui contribue au résultat 4 de l'UNDAF.

En outre, chaque Agence a tenté d'assurer une concordance entre ses propres



programmes et les résultats escomptés de l'UNDAF. Pour la FAO, les projets financés dans le cadre du PCT ou à travers les ressources extrabudgétaires contribuent essentiellement aux résultats 1 (protection et valorisation des ressources naturelles, eau et forêts en particulier) et 2 (réduction de la pauvreté en zones rurales par des politiques et programmes appropriés).

En croisant les priorités nationales avec les stratégies et les engagements internationaux, il apparaît que depuis le début des années 1980, la FAO a concentré son assistance dans les domaines suivants :

- *Appui aux politiques et renforcement des capacités.*
- *Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires*
- *Développement des zones de montagne*
- *Mobilisation et meilleure utilisation des ressources en eau*
- *Santé animale et protection des plantes*
- *Développement du secteur des forêts*
- *Développement du secteur des pêches*
- *Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA) et Coopération Sud Sud*
- *Identification et préparation de projets d'investissement*
- *Assistance d'urgence*

Les principaux projets menés dans ces différents domaines sont brièvement présentés dans les sections suivantes. La liste complète des projets nationaux et régionaux dont a bénéficié le Maroc depuis 1982 est fournie dans les annexes 3 et 4.

### 3.1 Appui aux politiques et renforcement des capacités.

Les activités réalisées dans ce domaine ont pour objectif de fournir des avis politiques à l'appui de la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des stratégies pour un développement agricole et rural durable ainsi que pour la sécurité alimentaire.

Plusieurs projets ont été mis en œuvre pour appuyer le Royaume du Maroc dans le développement d'une méthodologie pour la préparation et la réali-



sation du recensement général de l'agriculture, dans l'identification d'une stratégie de développement des Petites et Moyennes Exploitations Agricoles, dans le renforcement des capacités de négociations commerciales et dans la formulation de stratégies et programmes dans divers domaines.

### TCP/MOR/4452 « Préparation d'un recensement général de l'agriculture »

**Bénéficiaire :** MAPM

**Budget :** USD 230 000

**EOD :** Novembre 1994

**NTE :** Août 1995

L'objectif de l'assistance était d'aider le Gouvernement marocain à préparer le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) par la mise au point d'une méthodologie complète et la formation des cadres nationaux engagés dans l'opération.

La FAO a apporté à la Division des statistiques et de l'informatique (DSI) du Ministère de l'agriculture tous les appuis techniques et les expertises nécessaires pour identifier les besoins et les priorités en matière de formation du personnel impliqué dans la réalisation et l'exploitation du RGA et dans l'élaboration du planning de cette formation, définir les objectifs et le choix de l'option à adopter (recensement exhaustif ou par sondage), élaborer la méthodologie du recensement (définition et choix de la base de sondage, plan de sondage complet, questionnaires, manuels d'instructions aux différentes catégories de personnel, plan de tabulation), élaborer la méthodologie du traitement informatique des données (notamment organisation et conception de programmes) et conduire une enquête pilote sur le terrain pour tester la méthodologie et évaluer les moyens humains et matériels nécessaires à la réalisation du RGA. Cette assistance technique a permis de renforcer les capacités nationales pour de la supervision de la réalisation du RGA jusqu'à la soumission des documents techniques au comité technique du recensement.

### TCP/MOR 8926 « Appui au Conseil Général de Développement Agricole »



**Bénéficiaire :** Conseil Général de Développement Agricole -MAPM

**Budget :** USD 116 000

**EOD :** Septembre 1999

**NTE :** Mars 2001

Le Conseil général de développement agricole (CGDA) a été créé en 1993 pour doter le Ministère de l'agriculture d'une instance à même d'analyser le secteur agricole, de proposer des mesures en faveur de son essor, d'orienter les politiques et les programmes de développement agricole et rural, en veillant particulièrement à leur cohérence intersectorielle et à leur conformité avec les orientations fixées par la politique agricole et rurale du Gouvernement.

L'objectif immédiat de l'assistance était de préparer la réalisation du projet institutionnel du CGDA afin de renforcer les capacités du Ministère de l'agriculture en matière d'analyse et de prévision de politiques et programmes de développement agricole et rural durable, et de faciliter la concertation et la coordination des acteurs concernés en vue de leur réalisation.

Le projet a réalisé les produits suivants

- des études, des équipements, des formations et une organisation permettant au Conseil de jouer son rôle d'animation, d'appui et d'entraînement pour les fonctions d'analyse stratégique et d'information-communication sur l'agriculture marocaine;
- un document institutionnel intitulé Situation de l'agriculture marocaine donnant annuellement des informations sur l'état de l'agriculture et sur son évolution, et servant de référence pour les analyses, les évaluations et les prévisions concernant le secteur;
- un séminaire institutionnel visant à renforcer la capacité de formation des conseillers et des décideurs quant aux méthodes d'analyse, de prévision et d'élaboration des propositions de politiques et de mesures de développement agricole.

Les réalisations opérées par le Conseil depuis 1999 lui ont permis, grâce à l'appui du projet, de se forger une identité institutionnelle au sein du Ministère de l'agriculture et de se placer au centre de réseaux nationaux et internationaux offrant nombreuses possibilités de coopération.





Pour assurer la continuité de l'assistance technique de la FAO au CGDA, le Gouvernement a mis en place un projet UTF (voir UTF/MOR/035/MOR).

### TCP/MOR 2905 « Renforcement des capacités nationales pour les négociations commerciales sur l'agriculture »

**Bénéficiaire :** Conseil Général de Développement Agricole -MAPM

**Budget :** USD 253 917

**EOD :** Juin 2003

**NTE :** Mai 2005

Dans le cadre de l'ouverture de son économie à l'économie mondiale et à la diversification de ses débouchés commerciaux, le Maroc a entrepris la conclusion de plusieurs accords de libre-échanges avec des pays de la région, (Ligue Arabe, Tunisie, Jordanie, Égypte, Turquie) ainsi qu'un accord d'association avec l'Union européenne. En 2002, le Maroc et les États-Unis ont décidé d'établir un accord de libre échange ayant pour objectif de favoriser le commerce entre les deux pays, d'encourager l'investissement, de créer de nouvelles opportunités économiques et de soutenir le pays dans la modernisation de son économie pour faire face aux défis de la mondialisation.

Bien que suffisamment outillés, par une riche expérience capitalisée en matière de négociations commerciales, les négociations de cet accord de libre échange avec les États-Unis ont représenté un défi considérable pour les autorités marocaines notamment dans le domaine agricole.

Conscient de l'ampleur et de l'importance de ces négociations et de leurs conséquences sur l'agriculture et le monde rural et afin de renforcer les capacités de son équipe de négociation, le Gouvernement du Maroc a requis l'assistance de la FAO.

Le projet a mobilisé les expertises nationales et internationales spécialisées dans l'économie mondiale, le commerce international des produits agricoles et les aspects juridiques pour la conduite des négociations

Par ailleurs, le projet a réalisé une consultation d'experts sur «les réformes du secteur agricole» qui a réuni plus de 90 experts internationaux et nationaux



pour recueillir leur point de vue sur ce que pourrait être un agenda de réformes de l'agriculture marocaine en identifiant les enjeux et le mixage optimal de réformes à mettre en œuvre.

Le projet a permis également au CGDA d'accéder à l'information économique et juridique grâce aux bases de données internationales, notamment celles qui traitent du domaine de l'économie mondiale, du commerce international en général et agricole en particulier la Banque mondiale et l'Organisation de coopération et de développement économique.

### UTF/MOR/035/MOR « Assistance technique au Conseil Général du Développement Agricole »

**Bénéficiaire :** Conseil Général de Développement Agricole -MAPM

**Budget :** USD 46 405

**EOD :** Octobre 2006

**NTE :** Décembre 2009

Dans le prolongement de l'appui apporté par la FAO au CGDA dans le cadre des projets TCP/MOR/8926 et TCP/MOR/2905 mentionnés plus haut, le Gouvernement du Maroc a signé un accord UTF pour :

- capitaliser les résultats obtenus ;
- appuyer le CGDA pour la mise en œuvre de son projet institutionnel ;
- accéder à l'information stratégique ;
- mobiliser rapidement les expertises nationales et internationales dans le cadre des études et réflexions stratégiques que le Ministère se propose de mener.

Le projet a permis la continuité de l'accompagnement du CGDA, dans la mise en œuvre d'un certain nombre d'études en lui apportant l'assistance technique requise ce qui a permis d'atteindre les résultats suivants :

- L'Atlas de l'agriculture marocaine, élaboré en 2000 avec découpage du pays en huit ensembles agro écologiques et 31 unités territoriales de l'agriculture.
- Le statut des Petites et Moyennes Exploitations Agricoles (PMEAs) dans



la croissance agricole, l'emploi et la réduction de la pauvreté, les implications de la mise en œuvre de l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH) sur les politiques de promotion des PMEAS.

- Un rapport sur la situation de la demande alimentaire et sur le profil nutritionnel du Maroc et leurs évolutions en fonction de la dynamique démographique, des revenus et des changements des régimes alimentaires.

UTF/MOR/029/MOR « Analyse des structures de développement agricole, de recherche et de formation et reconfiguration du système de la filière technologique »

**Bénéficiaire :** Direction de l'Enseignement, de la Recherche et de la Formation/MAPM

**Budget :** USD 145 768

**EOD :** Janvier 2004

**NTE :** Décembre 2010

La Charte Nationale d'Éducation et de Formation publié en octobre 1999 a recommandé l'élargissement des missions des établissements de l'enseignement pour intégrer, à côté de la formation, la recherche et la participation au développement économique et social. En matière de recherche, la charte recommande que les projets aient un caractère multidisciplinaire, que la mobilité des chercheurs soit encouragée, que les entreprises soient impliquées et que les missions de documentation, de veille technologique et de diffusion des résultats soient renforcées.

Dans ce contexte, l'objectif de l'assistance technique de la FAO est de définir les fonctions puis les instances et les mécanismes devant aboutir à la mise en place d'une gouvernance du système de transfert de technologies et de concevoir une forme d'organisation très flexible permettant aux différentes structures d'opérer de concert dans la conception et l'exécution d'actions concrètes de développement.

Le projet a permis notamment d'élaborer une proposition de projet de Pôle Territorial de Formation et de Recherche Agricoles (PTDFR) et a réalisé une



consultation pour le cadrage du projet de formulation d'une nouvelle vision stratégique de vulgarisation agricole.

TCP/MOR/3303 – Composante : « Formulation d'un Plan Stratégique de Formation pour appuyer la mise en œuvre du Plan Maroc Vert (PMV) »

**Bénéficiaire :** Agence de Développement Agricole (ADA)

**Budget :** USD 80 213

**EOD :** Mai 2010

**NTE :** Décembre 2011

Le Ministère de l'agriculture a mis en place une nouvelle stratégie pour moderniser l'agriculture et lutter contre la pauvreté en milieu rural, le « Plan Maroc Vert » (PMV), qui repose sur deux piliers: le développement d'une agriculture à haute productivité (Pilier I) et le développement solidaire de la petite agriculture (Pilier II).

Le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime a sollicité l'appui technique de la FAO pour élaborer ce Plan stratégique global de formation (dans un sens large, non seulement formation classique) pour les deux volets: gestion du cycle des projets d'investissement et capacités relationnelles. Ce Plan devrait comprendre les éléments suivants :

- des modules de formation identifiés de manière précise en fonction des institutions, de leurs rôles et approches et des groupes cibles/clientèles de ces institutions;
- une programmation sur une période de 3 à 5 ans des sessions de formation ;
- une définition des moyens nécessaires pour la mise en œuvre de ce programme, y compris au niveau des institutions et en terme de besoins en assistance technique de la part de la FAO, avec une estimation précise des coûts ;
- des outils de gestion et d'évaluation de la formation.

Au terme de cette assistance, les résultats suivants ont été atteints:



- Un Plan Stratégique de Formation dans les domaines de la gestion du cycle des projets d'investissement et capacités relationnelles finalisé et validé.
- Un document de projet UTF pour couvrir l'assistance technique qui serait requise pour accompagner la mise en œuvre du programme, élaboré selon le format standard de la FAO.

Etant donné que les négociations avec le Ministère des finances n'ont pas encore abouti pour mobiliser les fonds nécessaires pour la mise en œuvre de l'UTF, la FAO a appuyé l'ADA dans la recherche de fonds dans le cadre du programme de la Coopération Technique Belge (CTB) pour financer une partie du programme de formation au profit d'une vingtaine de cadres (voir GCP/MOR/040/BEL)

### TCP/MOR/3301 « Assistance technique pour la formulation d'une stratégie nationale de mécanisation agricole »

**Bénéficiaire** : Direction de Développement des Filières de Production/ MAPM

**Budget** : USD 294 000

**EOD** : Avril 2010

**NTE** : Septembre 2011

Au Maroc, le niveau de la mécanisation agricole reste faible en comparaison à d'autres pays. L'indice de mécanisation est estimé à 0,35CV/ha correspondant à 43 000 tracteurs environ détenu par 35 602 exploitations contre un besoin estimé à près de 77 000 unités. A titre d'exemple, ce niveau est de 2,18 CV/ha en Espagne, 1,23 CV/ha en Egypte, 4.57 CV/ha en France (Rapporté à la SAU : le ratio est de l'ordre 202 ha par tracteur).

En partant du diagnostic de la situation actuelle de la mécanisation dans différentes zones agro-écologiques, le projet analysera les contraintes et les besoins des différents acteurs (agriculteurs, importateurs-distributeurs, fabricants de matériel agricole, entrepreneurs de travaux à façon, organismes de financement, institutions de formation, de recherche et de vulgarisation).



Après l'analyse des politiques nationales et compte tenu de la nouvelle stratégie de développement de l'agriculture du Maroc (Plan Maroc vert), l'équipe d'experts élaborera, à travers une approche participative impliquant les différents partenaires, les solutions à même de faire face aux contraintes hiérarchisées en fonction des zones agro-écologiques et en fonction des types d'acteurs et formulera enfin une stratégie nationale de mécanisation agricole, ainsi qu'un plan opérationnel pour sa mise en œuvre. Pour tenir compte du souci d'un développement durable, la stratégie prendra en compte les aspects liés à la préservation de l'environnement.

Ce projet est en cours de mise en œuvre.

### 3.2 Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires

Depuis le début des années 80, la FAO a appuyé le Maroc pour renforcer la sécurité sanitaire et la qualité des produits tout au long de la chaîne alimentaire en vue de protéger les consommateurs et de promouvoir la production et le commerce de denrées saines et de qualité.

Pour cela, les activités ont porté sur :

- Le renforcement des capacités nationales dans le domaine de la réglementation afin de garantir que le contrôle et l'assurance de la qualité des aliments sont conformes aux exigences internationales, en particulier à celles du Codex Alimentarius
- La fourniture des conseils et de l'expertise technique destinés à l'élaboration de systèmes intégrés de contrôle alimentaire afin de renforcer les capacités dans le domaine de la sécurité sanitaire et de la qualité dans l'ensemble de la filière alimentaire
- La transmission aux autorités marocaines des avis scientifiques indépendants, d'évaluations des risques et de directives ayant trait à la sécurité sanitaire des aliments, y compris d'évaluations relatives aux additifs alimentaires, aux contaminants chimiques et microbiologiques, aux substances toxiques générées naturellement et aux aliments dérivés de la biotechnologie moderne élaborés dans le cadre du Codex Alimentarius



## TCP/MOR/0168 «Appui à la création d'une agence de la qualité et de la répression des fraudes »

**Bénéficiaire :** MAPM  
**Budget :** USD 148 000  
**EOD :** Juillet 2002  
**NTE :** Décembre 2003

Au Maroc, le contrôle de la salubrité et de la conformité des produits alimentaires était confié à plusieurs administrations dont la coordination pratique était difficile. Cela se traduisait en particulier par un manque d'uniformité dans les méthodes et les procédures employées, une redondance dans les vérifications effectuées ou, au contraire, des zones d'intervention non ou mal occupées.

La législation de base était disparate et n'encourageait pas à la rationalisation du système de contrôle. De plus, elle ne prévoyait pas la responsabilisation des agents économiques et contenait des procédures de contrôle souvent exclusivement pénales alors qu'il faudrait disposer de moyens à la fois plus souples, plus immédiatement efficaces et prenant en compte les contrôles faits par les agents économiques eux-mêmes.

Compte tenu du rôle important joué par les industries agroalimentaires dans l'économie nationale, il était important de moderniser les structures officielles de contrôle afin de leur permettre, tant pour la défense des consommateurs marocains que pour la conquête durable de marchés extérieurs, de contribuer à l'amélioration du niveau de qualité des aliments produits dans le pays et de veiller au contrôle des aliments importés, cela, dans le respect des règles internationales reconnues.

C'est dans ce contexte que, le Gouvernement a requis l'assistance de la FAO afin d'étudier la mise en place d'une Agence nationale de contrôle alimentaire qui regrouperait l'ensemble des intervenants dans l'objectif de contribuer à l'amélioration du système de contrôle de la qualité des denrées alimentaires. Le projet a permis de:

- élaborer une proposition juridique formelle, compatible avec le droit



marocain, pour la création d'une Agence nationale de la qualité et de la répression des fraudes, qui regrouperait les différents intervenants dans le système de contrôle;

- adapter et harmoniser l'outil juridique et réglementaire au nouveau contexte;
- réviser les méthodes et uniformiser les procédures d'inspection;
- renforcer les capacités, notamment en matière d'analyse des risques appliquée au contrôle de la qualité et de la sécurité des aliments.

Le résultat de cet appui technique a permis au Ministère de l'agriculture de créer en janvier 2010 l'Office National de la Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA).

### TCP/MOR/3102 « Conception et montage d'un Centre national de la consommation »

**Bénéficiaire :** Direction du Commerce Intérieur, Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies

**Budget :** USD 157 603

**EOD :** Novembre 2007

**NTE :** Décembre 2009

Au Maroc, le mouvement consommériste est d'apparition récente, la première association a été créée en 1993. Depuis lors, plus de 11 associations ont été constituées. Toutefois, celles-ci manquent de moyens, de compétences et de savoir-faire. Ce mouvement a été renforcé par la constitution d'un Comité de Coordination entre les Associations des Consommateurs (ADC) et leurs partenaires. Le secrétariat du comité est assuré par le DCI.

Le Gouvernement a demandé l'assistance de la FAO pour l'aider dans la conception et le montage du projet du Centre National de la Consommation (CNC), espace au service des Associations des Consommateurs (ADC).

Pour faciliter la mise en place du CNC et son intégration dans les structures institutionnelles, différents outils de concertation ont été développés, notamment avec les ADC et le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles





Technologies. La forme d'organisation, ainsi que les projets de textes nécessaires à sa constitution (Statuts, Règlement intérieur du comité des experts et du collège des consommateurs, Conventions, etc.), ont été élaborés et validés.

Le projet a également permis d'identifier un système d'alerte rapide à mettre en place au niveau du centre en liaison avec les différentes associations, les administrations concernées, et éventuellement les systèmes similaires étrangers, ce qui permettra de faciliter la communication sur la circulation de produits présentant un danger ou un risque, ainsi que la surveillance de la sécurité et la qualité des produits commercialisés.

### 3.3 Développement des zones de montagne

Le Maroc est un pays traversé par des chaînes de montagnes. Le Haut Atlas, pièce maîtresse de la grande chaîne des Atlas marocains, s'appuie au nord sur le Moyen Atlas et au sud sur l'Anti-Atlas. Ces montagnes regorgent de biodiversité, et pourtant, la vaste majorité de leurs habitants vivent dans la pauvreté à cause de la marginalisation économique des populations de montagne. La pauvreté et le chômage conduisent ces populations, en particulier les jeunes, à émigrer vers les plaines, les villes et l'Europe.

Les politiques mises en œuvre jusqu'à présent se sont focalisées sur la dégradation des ressources et non sur les conditions de développement des populations. Les interventions ont, le plus souvent, été sectorielles et non intégrées. Pour toutes ces raisons, la montagne est restée repliée sur elle-même. Si la population se maintient en nombre, c'est à cause de ressources parallèles plus que par des ressources endogènes.

Les producteurs de ces zones sont pénalisés par les aléas climatiques, la faiblesse ou l'inexistence d'infrastructures, l'éloignement des marchés, des coûts de transport élevés et une technologie inadaptée. Une stratégie importante de développement durable dans ces régions est de promouvoir la production et la commercialisation des produits locaux de qualité en construisant sur leurs avantages comparatifs (ressources naturelles et savoir-faire traditionnels uniques). Mais rendre ces produits compétitifs nécessite des actions de structuration des filières, de transformation dans les choix à l'exportation et dans les modalités de concertation entre les différents acteurs.



Le Plan Maroc Vert et notamment son Pilier II, a inscrit le développement des zones de montagnes parmi ses priorités et la FAO a été sollicitée pour apporter son appui technique au Conseil Général de Développement Agricole pour l'aider à faire un diagnostic et préparer un Plan d'Action de développement de ces zones.

### TCP/MOR/3202 – Composante : « Diagnostic et Plan d'Action pour le Développement des zones de montagnes »

**Bénéficiaire :** Conseil Général du Développement Agricole / MAPM

**Budget :** USD 49 971

**EOD :** Novembre 2009

**NTE :** Juin 2010

Le Conseil Général a été chargé d'une mission dans le cadre du Comité Interministériel sur la montagne, dont il assure le Secrétariat de faire une synthèse du diagnostic, des options et des axes d'action pour le développement agricole et rural des montagnes marocaines. Ce travail, dans son volet agricole s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre du deuxième pilier du Plan Vert.

En accord avec les orientations stratégiques retenues pour guider le travail de la commission, les propositions pour un plan d'action dans les montagnes devront avoir un caractère novateur et privilégier les approches favorisant l'intégration et les complémentarités des différents secteurs d'activité intervenant dans la montagne. Elles mettront, également, l'accent sur les politiques territoriales pour adapter l'action à la diversité des milieux naturels et des populations. Elles mettront l'accent sur des approches pragmatiques et des formules partenariales engageant fortement la participation et la responsabilisation des acteurs locaux.

Pour conduire ce travail à bonne fin, le Conseil Général a sollicité l'assistance de la FAO pour l'aider à faire une synthèse du diagnostic des options et des axes d'action pour le développement agricole et rural des montagnes marocaines

Cette assistance a permis de faire une revue de la littérature sur les stratégies et les politiques relatives au secteur de la montagne marocaine, de formuler les



orientations stratégiques et un programme d'actions pour le développement des zones de montagnes.

TCP/MOR/3201 « Renforcement des capacités locales pour développer les produits de qualité de montagne - Cas du safran »

**Bénéficiaire :** Office Régional de Mise en Valeur Agricole d'Ouazazate / MAPM

**Budget :** USD 345 120

**EOD :** Juillet 2008

**NTE :** Mars 2011

L'objectif global de ce projet est l'amélioration des conditions de vie des petits producteurs de montagne dans la région de l'Anti-Atlas marocain, grâce à la mise en œuvre d'une stratégie concrète de valorisation du Safran de Taliouine, incluant le développement d'un signe de qualité spécifique.

Les activités principales du projet sont le renforcement des capacités des facilitateurs, techniciens et cadres du développement rural (formation de formateurs), ainsi que des producteurs de safran en impliquant les facilitateurs formés précédemment. Les formations ont porté notamment sur les pratiques agronomiques durables, l'amélioration des techniques de transformation, l'identification des marchés et l'établissement de relations commerciales et l'organisation des acteurs de la filière.

Dans le cadre de cette assistance technique, des supports et une approche de promotion de produits de qualité de montagnes ont été développés. Un cahier des charges répondant à la valorisation du safran et, plus particulièrement selon l'indication géographique et avec délimitation de la zone a été élaboré, un plan de contrôle pour la certification du safran a été développé et un guide de bonne pratique en matière de techniques agronomiques durables, de récolte, post-récolte, de séchage, de stockage et de conditionnement et de production de semences du safran a été élaboré en plus d'un film documentaire sur le safran.



GCP/INT/093/SPA « Projet interrégional de lutte contre la pauvreté et la désertification à travers une co-gestion des bassins versants (première phase) – (Maroc, Mauritanie et Equateur) »

**Bénéficiaire :** Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification

**Budget :** USD 2 510 500

**EOD :** Mars 2010

**NTE :** Mai 2012

Ce projet interrégional constitue une occasion pour la consolidation des acquis et enseignements des projets déjà réalisés ou en cours et permettra la mise en application des recommandations de la Nouvelle Initiative Mondiale sur l'Aménagement des Bassins Versants qui a donné lieu à une nouvelle génération de procédures de gestion de bassins versants.

Au Maroc, le micro-bassin versant choisi pour les activités de terrain est celui de l'Oued Tatiouine, dans la municipalité rurale de Ait Izdeg. Il concerne une surface de 2 000 ha et une population d'environ 16 000 personnes subdivisées en 1 500 familles dans trois principaux villages. Le territoire est caractérisé par des niveaux de pauvreté élevés (54 % en 1989, bien supérieurs à la moyenne nationale) qui contribuent à une surexploitation de la base des ressources locales (principalement déforestation due à la collecte de bois de chauffe et surpâturage).

Le résultat prévu du Projet interrégional à la fin de la première phase (deux ans) est le suivant:

La faisabilité réelle, et l'impact initial et potentiel des programmes de co-gestion intégrée des bassins versants sur les terres arides et semi-arides, sont démontrés et ce, à travers le renforcement des institutions et des capacités aux niveaux local et du district/province ainsi que des projets de démonstration sur le terrain devant lutter contre la désertification et la dégradation de l'environnement et réduire la pauvreté dans un bassin versant sélectionné (ou sous bassin versant) dans chaque pays participant, créant ainsi les bases pour un Projet amplifié sur le long terme.



### 3.4 Mobilisation et meilleure utilisation des ressources en eau.

Le Royaume du Maroc, qui a fait de la mise en valeur de ses potentialités hydrauliques l'une des bases de son développement économique et social, fait face à une croissance rapide des besoins en eau et à un déficit de plus en plus évident de ses ressources en eau en raison des impacts négatifs des activités de l'homme et des sécheresses de plus en plus fréquentes et sévères des dernières décennies. Ce déficit est dû, d'une part à la raréfaction de l'offre (précipitations, apports d'eau aux barrages, ensablement), et d'autre part à l'augmentation des besoins suite à l'accroissement démographique et au développement de l'activité économique, et en particulier de l'irrigation.

La conjugaison de cette raréfaction des ressources en eau et de l'accroissement démographique a pour conséquence une baisse de la dotation en eau par habitant, qui sera à l'horizon 2025 de l'ordre de 500 m<sup>3</sup> par habitant, alors qu'elle était de 800 m<sup>3</sup> par habitant en 1990. Ceci fera passer le Maroc d'une situation de tension sur l'eau à une situation de pénurie d'eau.

Conscient des enjeux stratégiques futurs liés au développement du secteur de l'eau, le Maroc a mis en œuvre une stratégie de développement intégré des ressources en eau qui prend en compte, dans une vision globale et cohérente, l'ensemble des problèmes techniques, économiques, sociaux et environnementaux liés à l'aménagement et à la gestion de l'eau.

Dans le domaine agricole, le problème de l'efficacité de l'utilisation de l'eau en irrigation se pose principalement au niveau de son application à la parcelle. En effet, les diagnostics réalisés jusqu'à présent montrent une bonne efficacité des réseaux de transport et de distribution et de faible efficacité de l'utilisation au niveau de la parcelle, particulièrement dans le cas de l'irrigation gravitaire qui représente plus de 80% de la superficie irriguée.

C'est à partir de l'analyse des données fournies par les diagnostics, que la valorisation, la conservation et la préservation des ressources en eau s'avèrent des enjeux importants et déterminants pour l'avenir du secteur de l'irrigation. Le développement de ce secteur et sa durabilité requièrent, plus que par le passé, la maîtrise de la demande en eau d'irrigation et l'utilisation rationnelle



des dotations en eau à usage agricole. C'est dans ce cadre que la FAO a apporté un appui au Département de l'Agriculture pour l'élaboration en 2007 du Plan National d'Economie de l'Eau d'Irrigation (PNEEI). Ce Plan, d'une durée de 15 ans, prévoit la reconversion des techniques d'irrigation conventionnelles peu efficaces à des techniques plus économiques et plus valorisantes de l'eau telles que l'irrigation localisée sur 550 000 hectares.

Les projets les plus récents dans ce domaine ont été les suivants :

TCP/MOR/ 4554 « Utilisation des systèmes d'information géographique pour la gestion des ressources en eau »

**Bénéficiaire :** Administration de l'hydraulique

**Budget :** USD 90 000

**EOD :** Septembre 1995

**NTE :** Septembre 1996

L'objectif de l'assistance était d'assurer une formation pratique des cadres de la Direction générale de l'hydraulique sur les différents modules du SIG Arc Info ainsi que sur l'utilisation des Systèmes d'information géographique (SIG) pour la gestion intégrée des ressources en eau.

Le projet a permis le renforcement des capacités des cadres de la DGH dans la maîtrise de l'utilisation des différents modules d'Arc Info, du langage de programmation, de l'utilisation du système interne de gestion de base de données, de l'utilisation en réseau, à une initiation à la cartographie et aux différents systèmes de projection et à l'utilisation des SIG pour la gestion des ressources et en particulier dans les applications suivantes:

- élaboration de modèles pour la gestion intégrée des bassins versants du Maroc,
- intégration des bases de données brutes ou résultant de modèles mathématiques dans le SIG,
- établissement de bases de données régionales sur l'eau,
- intégration de modèles d'aide à la décision au modèle de gestion des ressources en temps réel,
- intégration des données provenant des images satellite par des logiciels



- spécialisés (ERDAS, MULTISCOPE) et création de couches d'information complémentaires,
- développement des échanges de données brutes ou élaborées avec les Services des secteurs usagers (Ministère de l'agriculture) ou producteurs de données (pédologie, climat...).

### TCP/MOR/8822 « Appui à l'appropriation des techniques d'économie de l'eau à la parcelle dans la zone du Loukkos »

**Bénéficiaire :** Direction de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'Espace / MAPM

**Budget :** USD 320 000

**EOD :** Juin 1998

**NTE :** Juin 2000

Afin d'assurer un développement durable du secteur irrigué, un programme d'amélioration de la grande irrigation (PAGI II) a été entrepris pour accroître l'efficacité des systèmes d'irrigation par leur réhabilitation et l'introduction de méthodes modernes d'exploitation et de maintenance. Ce programme a pour but le renforcement des capacités de gestion des Offices régionaux de mise en valeur agricole (ORMVA), par l'introduction de techniques modernes de gestion. Parmi les autres objectifs de ce programme, on peut citer l'amélioration de l'application de l'eau au niveau de l'exploitation par l'application de techniques appropriées de maîtrise de l'eau.

Dans ce sens, et afin d'asseoir les fondements d'une nouvelle approche reposant sur une participation active des agriculteurs pour une meilleure valorisation de l'eau d'irrigation à la parcelle, le Gouvernement du Maroc a requis l'assistance technique de la FAO.

Le projet avait pour objectif d'élaborer une méthodologie d'appropriation par les producteurs de techniques et de méthodes d'irrigation performantes assurant une utilisation efficiente de l'eau à la parcelle. Il devait, à terme, contribuer à l'amélioration de l'efficience de l'irrigation dans les grands périmètres du Maroc, dans le but d'optimiser l'utilisation des ressources en eau et de maximiser la production agricole.



Les conclusions de cette assistance technique se présentent comme suit :  
 D'une manière générale, l'irrigation avec les nouveaux systèmes (irrigation localisée et aspersion améliorée) s'est révélée plus aisée à conduire. Le matériel fourni par le projet a présenté un niveau de fonctionnement globalement satisfaisant. Les premiers résultats enregistrés sont favorables à une généralisation des techniques d'irrigation proposées. L'intérêt grandissant des agriculteurs tests pour les nouvelles techniques d'irrigation ouvre des perspectives favorables à une appropriation de ces systèmes et aux possibilités d'intensifier davantage la production avec l'introduction de cultures plus rentables.

Le projet a généré chez les agriculteurs une prise de conscience de la nécessité d'économiser l'eau d'irrigation par souci de rentabilisation. Les premiers résultats enregistrés ont donc engendré un contexte très favorable à l'adoption massive des techniques proposées. Déjà, un certain nombre d'agriculteurs non touchés par le projet se sont équipés d'un matériel d'irrigation localisée, d'autres cherchent à connaître la qualité et le prix du matériel existant sur le marché.

**MOR/86/018/MOR « Réutilisation des eaux usées à des fins agricoles »**

**Bénéficiaire :** Direction de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'Espace / MAPM

**Budget :** USD 827 985

**EOD :** Janvier 1987

**NTE :** Janvier 2000

Etant donné que le Maroc manquait de techniciens formés à l'expérience concrète de l'utilisation des eaux usées et aux risques physiques, chimiques ou biologiques que cette technique entraîne, le Gouvernement a soumis une requête au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'aider dans ce domaine. La FAO a fourni l'assistance technique dans le cadre de ce projet.

L'objectif du projet était de :

- démontrer la faisabilité technique et économique de la valorisation en





agriculture des eaux épurées dans les conditions marocaines ;

- contribuer à l'élaboration d'un cadre normatif, organisationnel et institutionnel de la réutilisation contrôlée en agriculture.

Le projet a été réalisé en deux phases :

La première (1990-1993) a été consacrée à la réalisation d'une série d'expérimentations au niveau d'une installation d'épuration (bassins de stabilisation et chenal algal) et d'un dispositif d'essais agronomiques utilisant l'eau usée comme source d'irrigation.

La deuxième phase (1994-2000) a fait suite aux recommandations de la 8ème session du Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat (1994) sur la nécessité d'approfondir l'étude des aspects organisationnel, institutionnel et épidémiologique relatifs à la valorisation des eaux épurées en agriculture. Au cours de cette phase, un périmètre irrigué de 10 ha a été associé aux installations d'épuration mises en place durant la première phase du projet. L'eau usée brute utilisée jusqu'alors par une trentaine d'agriculteurs a été remplacée par les eaux épurées de la station expérimentale. Des investigations agronomiques, environnementales et épidémiologiques ont été menées pendant cette phase. Les résultats obtenus par le projet ont été consignés dans de nombreux documents, à savoir : les rapports des consultants nationaux et internationaux, les thèses, mémoires et rapports de stage des étudiants qui ont travaillé dans le cadre du projet ainsi que deux rapports de synthèse (l'un consacré à la première phase du projet et l'autre à l'ensemble des produits du projet).

**UTF/MOR/013/MOR « Assistance technique au projet d'amélioration de la grande irrigation »**

**Bénéficiaire :** Direction de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'Espace / MAPM

**Budget :** USD 1 441 620

**EOD :** Décembre 1993

**NTE :** Décembre 2008

Le Maroc a fait de l'irrigation la pièce maîtresse de son développement agricole. Depuis 1965, la Banque Mondiale a appuyé cette stratégie à travers un programme consistant destiné à l'extension des superficies des grands



périmètres irrigués. Le premier Projet de l'Amélioration de la Grande Irrigation (PAGI.1, prêt BIRD n 2656-MOR) approuvé en 1986, a changé cette tendance en mettant l'accent sur l'augmentation de l'efficacité par l'amélioration de l'efficacité et de la performance des infrastructures de l'irrigation existantes et par le renforcement des réformes institutionnelles des systèmes d'irrigation. Si le PAGI 1 a connu un démarrage réussi quant à la réhabilitation des infrastructures d'irrigation, au renforcement de la gestion et à l'introduction des réformes institutionnelles, le deuxième Projet d'Amélioration de la Grande Irrigation (PAGI.2, prêt BIRD no.3587-MOR) a bénéficié d'un financement de 215 millions de dollars EU pour continuer ce processus et lui donner une dimension plus importante et globale.

Ce projet a permis d'accompagner la direction centrale chargée de l'irrigation et les ORMVA en leur apportant un appui technique dans des domaines relevant des axes prioritaires du PAGI.2. Cet appui s'est traduit par l'élaboration de plusieurs produits répondant à divers objectifs et besoins généraux ou ponctuels constituant les leviers indispensables à la grande irrigation pour lui permettre de jouer pleinement son rôle dans le développement du secteur agricole au Maroc.

Le projet a permis, entre autres, de :

- approfondir la réflexion sur les besoins en réhabilitation à long terme tout en dégageant un programme prioritaire ;
- développer une réflexion approfondie sur la tarification de l'eau d'irrigation ;
- appuyer l'élaboration d'un système d'information de gestion adapté aux besoins des ORMVA ;
- développer une approche nationale concertée pour la promotion de la Gestion participative en irrigation ;
- informatiser les tâches d'exploitation des réseaux ;
- développer un système de suivi-évaluation des différentes activités dans certains Offices ;
- lancer les bases pour l'établissement de partenariat public-privé ;
- identifier les effets directs et indirects du secteur de l'irrigation sur l'économie nationale ;
- préparer un Plan National d'Economie de l'Eau d'Irrigation (PNEII).



Enfin, il est à noter que les orientations proposés pour la consolidation des acquis du projet ainsi que les recommandations des experts intervenus dans le cadre du projet, en matière d'amélioration des capacités managériales des ORMVA et en matière d'amélioration de l'efficacité des systèmes d'irrigation s'inscrivent pleinement dans les perspectives de la nouvelle stratégie Plan Maroc Vert adoptée par le Gouvernement en avril 2008.

### UTF/MOR/019/MOR « Renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des ressources en eaux »

**Bénéficiaire :** Direction Générale de l'Hydraulique, Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement

**Budget :** USD 1 092 243

**EOD :** Août 1999

**NTE :** Août 2010

L'objectif de développement du projet était la gestion intégrée et rationnelle des ressources en eau du pays qui soit économiquement efficace, socialement équitable et durable du point de vue de l'environnement.

L'objectif immédiat du projet était le renforcement de la capacité de la Direction Générale de l'Hydraulique en matière de planification des ressources hydriques et de systèmes d'information et d'évaluation. Cet objectif a été atteint au travers d'une assistance technique et d'un programme étendu de formation.

### UTF/MOR/032/MOR « Assistance technique aux cellules de gestion du projet DRI-PMH »

**Bénéficiaire :** Direction de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'Espace Agricole, MAPM.

**Budget :** USD 489 941

**EOD :** Mars 2005

**NTE :** Décembre 2011

Le Gouvernement Marocain a conclu un accord de prêt 4607-MOR avec la Banque Mondiale pour le financement du Projet de Développement Rural



Intégré centré sur 9.450 ha de périmètres de petite et moyenne hydraulique (DRI-PMH).

Ce projet constitue la première phase d'un programme de concrétisation de la nouvelle stratégie de développement rural à l'horizon 2020 à travers la mise en œuvre de deux concepts fondamentaux , à savoir :

- La programmation intégrée: il s'agit d'une approche globale et cohérente basée sur la programmation locale et l'intégration des différentes actions des services de l'administration;
- Le renforcement de la responsabilisation et de la participation des acteurs en matière de définition des options de développement, de suivi des travaux et de contribution aux investissements et à l'entretien des infrastructures qui seront réalisées.

Ce programme vise à améliorer les revenus et les conditions de vie des populations rurales vivant dans les zones de montagnes, où l'activité agricole est centrée principalement sur l'irrigation. Les principales composantes du programme sont comme suit :

- la réhabilitation et la modernisation des ouvrages et réseaux d'irrigation au niveau des périmètres de PMH;
- l'appui au développement de la mise en valeur agricole;
- la mise en place des infrastructures socio-économiques complémentaires telles que les pistes rurales, l'eau potable, l'électrification, les écoles et les centres de santé.

L'assistance technique de la FAO a pour objectif d'accompagner et d'appuyer la Cellule Centrale de Gestion du Projet relevant de la Direction de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'Espace Agricole et les Unités de Gestion du Projet relevant des Directions Provinciales de l'Agriculture concernées par le projet (Azilal, Khénifra et Marrakech).

Le projet en cours d'exécution a réalisé les produits suivants :

- Elaboration du manuel d'exécution du projet particulièrement la partie relative aux modalités de mise en œuvre des différentes composantes du projet DRI-PMH;
- Mise en place d'un système de gestion financière et comptable du projet;



- Elaboration d'un système de suivi évaluation participatif des activités du projet;
- Identification d'un programme global de formation adapté au contexte du projet
- Assistance technique pour la mise en œuvre du Plan de Gestion de l'Environnement
- Evaluation a mi-parcours du projet DRI-PMH
- Réalisation d'une étude sommaire d'une station de dessalement pour le périmètre irrigué de Massa et les zones d'irrigation avoisinantes
- Réalisation d'une Etude d'Impact sur l'Environnement du projet de modernisation de l'Agriculture Irriguée dans le bassin de l'Oum Er Rbia
- Consultation relative à la proposition d'un plan d'action d'urgence pour le drainage et l'assainissement de la plaine du Gharb à travers l'évacuation rapide des eaux provenant soit des fortes pluies, soit des écoulements des oueds et de leurs affluents, soit des lâchers des barrages

Une consultation est en cours de lancement pour la conception d'un système de suivi/ évaluation et de suivi financier qui sera installé dans le cadre du nouveau projet UTF/MOR/038/MOR.

### UTF/MOR/038/MOR « Modernisation de l'Agriculture Irriguée dans le Bassin Oum Er Rbia »

**Bénéficiaire :** Direction de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'Espace Agricole, MAPM.

**Budget :** USD 949 765

**EOD :** Janvier 2011

**NTE :** Janvier 2016

Le Maroc a adopté en 2008 d'une nouvelle stratégie agricole appelée « Plan Maroc Vert» (PMV) qui donne la priorité entre autres à la rationalisation de l'utilisation de l'eau en irrigation à travers un Programme National d'Economie d'Eau en Irrigation PNEEI, qui vise la conversion massive de l'irrigation gravitaire et par aspersion à l'irrigation localisée pour une utilisation rationnelle, durable et valorisante des ressources en eau d'irrigation.. Ce programme dont



la réalisation est prévue sur une période de dix ans, (2008-2018) portera sur la conversion à l'irrigation localisée d'une superficie globale de l'ordre de 555 000 ha, soit un rythme d'équipement moyen de près de 55 000 ha/an.

C'est dans ce cadre que le Gouvernement du Royaume du Maroc a conclu l'accord de prêt 7875-MA MOR avec la Banque Mondiale, le 17 juin 2010, pour le financement du Projet de Modernisation de l'Agriculture irriguée dans la Bassin de l'Oum Er Rbia pour la reconversion à l'irrigation localisée de près de 20 000 ha dans les périmètres irrigués du Tadla, des Doukkala et du Haouz sous l'autorité des Offices régionaux de mise en Valeur Agricole (ORMVA) des Doukkala du Haouz et du Tadla.

Le Gouvernement a fait appel à la FAO pour accompagner et appuyer l'Unité Centrale de Gestion du Projet, relevant de la Direction de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'Espace Agricole (DIAEA) dans la mise en œuvre des activités liées au projet. Cette assistance devrait permettre les résultats suivants :

- Un système de suivi évaluation du projet au niveau de la DIAEA et des ORMVAs du Tadla, des Doukkala et du Haouz est mis en place;
- Un système de gestion financière et comptable du projet au niveau de la DIAEA est mis en place;
- Une étude pour la mise en place d'un dispositif de mesure de l'efficacité hydrique et des consommations d'eau par les cultures est réalisée;
- Un système d'avertissement à l'irrigation est conçu;
- Un système d'information sur les marchés est conçu ;
- Une application de suivi du PNEEI sur le SIG existant à la DIAEA est développée;
- Des prestations diverses permettant de couvrir les besoins d'assistance technique ponctuelle à la DIAEA notamment en ce qui concerne la préparation de dossiers de suivi et pilotage du projet, de développement d'outils d'aide à la décision (audit, applications informatiques, rapports et situation à la demande de la Banque mondiale ....), la préparation des termes de référence des études et expertises et l'organisation de réunions, ateliers et séminaires dans le cadre du projet sont réalisées;
- Un programme global de formation adapté au contexte du projet est élaboré et mis en œuvre. Ce programme définira entre autres les thèmes, les modules de formation, le groupe cible, la durée, le coût, les modalités de sa mise en œuvre est élaboré ;



- D'autres apports de soutien à la DIAEA pour faciliter l'aboutissement de ces produits sont fournis.

Ce projet a été signé en décembre 2010 et est en cours de lancement

### 3.5 Santé animale et Protection des plantes

Dans ce domaine, la FAO apporte au Gouvernement marocain un soutien continu et important à travers le Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (EMPRES). (Voir également la section 3.10 portant sur l'assistance d'urgence). Les projets les plus récents ont été les suivants :

TCP/MOR/8823 « Appui à la mise en œuvre d'un programme de lutte biologique contre le mineuse des feuilles des agrumes »

**Bénéficiaire :** MAPM  
**Budget :** USD 152 000  
**EOD :** Mai 1998  
**NTE :** Mai 2000

En 1994, la Mineuse des Feuilles des Agrumes (MFA), *Phyllocnistis citrella*, a fait des ravages dans la culture des agrumes au Maroc. Selon les estimations faites en 1994, un seul traitement généralisé sur les 75 000 ha d'agrumes aurait coûté près de 23 000 000 de dollars EU par an.

Dans le souci de préserver le patrimoine agrumicole national et de pallier les méfaits de la lutte chimique sur l'équilibre biologique et environnemental du verger marocain, le Gouvernement avait mis en œuvre, en collaboration avec la profession, un programme d'introduction et d'élevage de parasitoïdes de la MFA (*Ageniaspis citricola* et *Semielacher petiolatus*). Pour aider dans ce programme de lutte biologique, le Gouvernement a requis l'assistance de la FAO.

L'objectif de l'assistance était de contribuer à l'appui technique et au renforcement des actions des Services de protection des végétaux afin d'intensifier



leurs activités d'encadrement, de vulgarisation et d'essais en matière de lutte raisonnée contre la Mineuse des Feuilles d'Agrumes.

Le projet a permis de mettre en place une infrastructure d'élevage de la MFA et de son parasitoïde *Semielacher petiolatus* dans les cinq principales régions agrumicoles du pays. Ces installations pourront servir à l'élevage de différents auxiliaires utilisés dans la lutte biologique contre d'autres ravageurs (à titre d'exemple: *Aphytis* sp, *Leptomastix dactylopii*, *Cryptolaemus montrouzieri*, *Chilocorus* sp, etc.), moyennant des adaptations et des améliorations de l'équipement.

L'élevage de la MFA et de son parasitoïde dans des abris serres dotés d'un équipement normal, implantés au niveau du verger, a permis l'établissement de ce parasitoïde en différents points de lâchers dans toutes les régions agrumicoles concernées.

TCP/MOR/2904 « Stratégie nationale de lutte contre la tuberculose bovine »

**Bénéficiaire :** Office National de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ON-SSA), MAPM

**Budget :** USD 302 000

**EOD :** Février 2003

**NTE :** Décembre 2004

L'enquête nationale de prévalence réalisée dans le cadre de cette assistance technique a montré la grande importance de la tuberculose bovine au niveau des élevages laitiers (33% des élevages laitiers et 18% des bovins sont atteints de tuberculose) et l'ampleur de sa répartition géographique (toutes les régions et zones étudiées sont touchées par la maladie avec des degrés plus ou moins importants). D'où la nécessité, voire l'urgence, d'une lutte forte et pérenne contre cette zoonose majeure.

La lutte contre la tuberculose bovine au Maroc apparaît non seulement comme une nécessité en termes de santé publique mais également comme une véritable opportunité pour la mise à niveau du secteur de l'élevage bovin car





les bénéfices indirects de cette lutte sont potentiellement considérables. En effet, les retombées de la mise en place du programme national de lutte seront significatives sur les plans de l'intégration de la dimension sanitaire dans la filière laitière grâce à la création de véritables qualifications d'élevage et à l'amélioration de l'organisation de l'élevage en particulier grâce à la mise en œuvre d'une identification pérenne des animaux et des cheptels.

Parallèlement, il est important de structurer le rôle et de l'activité des vétérinaires sanitaires afin de leur permettre de devenir le véritable bras d'action sur le terrain de l'administration.

Il est aussi important de ne pas oublier l'amélioration du revenu des éleveurs par la diminution de leurs pertes et la meilleure valorisation du lait produit dans des étables qualifiées.

L'ensemble de ces enjeux, qui ne peuvent être atteints que par une action sur le long terme, illustrent bien le véritable challenge pour l'Etat marocain que représente la réussite d'une lutte nationale contre la tuberculose bovine.

Considérant l'importance médicale et hygiénique de la tuberculose bovine, sa situation épidémiologique au niveau national, dégagée à travers les résultats de l'enquête de prévalence, ainsi que la nécessité, voire l'urgence de mettre en place, sur des bases solides et pérennes, une stratégie de lutte contre cette maladie, la FAO a recommandé ce qui suit :

- Les autorités marocaines doivent s'engager de manière formelle et durable dans la lutte contre la tuberculose bovine au Maroc faute de quoi les efforts financiers et humains engagés pour quelques années seraient sans effet ;
- La simplification des procédures administratives et l'actualisation des plafonds d'indemnisation des bovins abattus pour motif de tuberculose ;
- La mise en œuvre progressive du plan de lutte contre la tuberculose avec un démarrage dans la région de Souss Massa et extension progressive aux autres zones du territoire national.



## TCP/MOR/2802/3001 (phase I et II) «Appui à la lutte contre le virus des feuilles jaunes en cuillère (TYLCV) de la tomate et son vecteur»

**Bénéficiaire :** Office National de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ON-SSA), MAPM

**Budget :** USD 272 468 et USD 114 283

**EOD :** Mai 2002

**NTE :** Mars 2005

La culture de la tomate joue un rôle socio-économique important au Maroc. Elle occupe une superficie totale de 26 000 hectares (Primeurs, saison et industrielle), et constitue la spéculation la plus importante du secteur maraîcher du pays. Comme toute culture, la tomate est soumise à d'importantes déprédations dont la plus importante reste celle liée au virus des feuilles jaunes en cuillère de la tomate (Tomato Yellow Leaf Curl Virus, «TYLCV»), qui provoque de sérieux dégâts. La maladie a été identifiée au Maroc au cours de la campagne 1996-1997, et elle est actuellement connue dans la plupart des régions productrices. Les pertes de rendement peuvent atteindre 100 pour cent en cas d'attaque précoce.

Face à cette situation, le pays a initié un programme de lutte contre la maladie, reposant sur la sensibilisation des producteurs et des techniciens vulgarisateurs, la limitation de la circulation des plants entre les zones, l'homologation de pesticides et la subvention des filets à preuve d'insectes pour la lutte contre le vecteur et a requis une assistance technique de la FAO afin de mettre en place une stratégie de lutte intégrée contre le TYLCV et son vecteur

Les résultats du projet se résument comme suit :

- différentes techniques de lutte utilisées au Maroc et à l'étranger ont été inventoriées et analysées.
- Des options techniques adaptées (i.e. des ennemis naturels possibles de la mouche blanche) pour le contrôle de la maladie et son vecteur ont été identifiées.
- Le Laboratoire de la Direction de la protection des végétaux, des contrôles techniques et de la répression des fraudes (DPVCTRF) pour la conduite des analyses spécifiques nécessaires à l'identification et à la



connaissance du virus et son vecteur, y compris par le complément de formation nécessaire a été mis à niveau.

- 5 vulgarisateurs et 50 producteurs de tomate ont été formés à l'application phytosanitaire intégrée pour la culture de la tomate, à travers une action pilote axée sur deux campagnes par l'approche de « l'école des paysans ».
- 30 techniciens agricoles de terrain ont été formés à la lutte contre le virus et son vecteur.
- Quelques 240 producteurs maraîchers d'Agadir, El Jadida/El Oualidia et Berkane ont été sensibilisés sur la reconnaissance et les méthodes de contrôle du virus de la tomate.
- Une stratégie de lutte contre le TYLCV et son vecteur a été élaborée et un plan d'action à moyen et long terme a été préparé pour sa mise en œuvre par le Gouvernement.

TCP/RAB/3102 « Gestion intégrée des plantes envahissantes, en particulier la morelle jaune au Maroc et en Tunisie Formation sur les principaux organismes nuisibles de quarantaine dans les pays du Maghreb »

**Bénéficiaire :** Office National de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ON-SSA), MAPM.

**Budget :** USD 259 000

**EOD :** Mai 2006

**NTE :** Décembre 2009

La morelle jaune est qualifiée comme une mauvaise herbe redoutable pour toutes les cultures et pour les plantations arboricoles ainsi que pour la biodiversité. Elle envahit tous les biotopes. Lors de l'atelier FAO - EPPO sur la morelle jaune (Sousse, Tunisie, mai 2006), le Maroc et la Tunisie ont exprimé leur désir d'entreprendre un plan d'action pour conduire la formation des agriculteurs/agricultrices et du personnel technique en matière de gestion intégrée pour le contrôle de la morelle jaune et de renforcer l'échange d'informations et ont sollicité l'assistance technique de la FAO pour mettre en œuvre des actions immédiates et formuler un projet à moyen et long terme de lutte intégrée.



Les principaux résultats du projet sont :

- une cartographie de la morelle jaune et les autres plantes envahissantes importantes a été dressée par pays.
- le risque phytosanitaire (WRA) de la morelle jaune ainsi que les autres plantes envahissantes importantes dans les deux pays a été analysé.
- les agriculteurs/agricultrices et les autorités et les ONGs concernées (protection des végétaux et l'environnement) ont été sensibilisés sur le problème de la morelle jaune.
- les capacités des techniciens et des agriculteurs/agricultrices en matière de lutte intégrée contre la morelle jaune ont été renforcées.
- un réseau a été établi pour collecter et diffuser l'information sur le contrôle de la morelle jaune et les autres plantes envahissantes importantes, informer régulièrement tous les intéressés sur les voies pour réduire les niveaux d'infestation et prévenir la dissémination de la morelle jaune et les autres plantes envahissantes importantes dans les sites encore non infestés.
- une stratégie de lutte intégrée contre la morelle jaune et les autres plantes envahissantes importantes dans les pays concernés a été élaborée.
- un document d'un projet à long terme en matière de lutte intégrée contre les principales plantes envahissantes en particulier la morelle jaune, avec la contribution des bailleurs des fonds et des pays concernés a été formulé.

Une approche intégrée a été développée avec la participation effective des techniciens et des agriculteurs et agricultrices à travers la mise en place et le fonctionnement des Champs Ecoles Paysans (CEPs) et à travers un programme de formation des formateurs pour le renforcement des capacités des institutions nationales.

TCP/MOR/3303 TCP Facility : Composante « Réglementation et gestion des pesticides »

**Bénéficiaire** : Office National de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ON-SSA), MAPM

**Budget** : USD 60 404

**EOD** : Janvier 2011



**NTE** : Décembre 2011

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Maroc Vert, le Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime a notamment créé l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) qui est responsable de la mise en place et du renforcement des aspects réglementaires en matière de contrôle de qualité des aliments et de santé animale et végétale, y-compris pour l'homologation et l'utilisation des pesticides. Toutefois l'ONSSA ne dispose pas encore de l'expertise nécessaire à la mise à niveau de ce secteur pour se conformer à la réglementation internationale.

Le Gouvernement du Maroc a donc sollicité une assistance technique de la FAO pour aider l'ONSSA dans l'analyse approfondie des aspects réglementaires relatifs à l'homologation des pesticides et à la formulation d'un programme national pour la réduction des risques liés aux pesticides pour l'amélioration de la productivité agricole.

Les résultats attendus de cette assistance technique en cours d'exécution sont :

- Un état des lieux de la réglementation et du système d'homologation des pesticides est élaboré.
- Des recommandations pour la mise à jour de la réglementation et du système d'homologation des pesticides en conformité avec les normes internationales sont formulées;
- Des projets de textes législatifs et réglementaires, régissant le secteur des pesticides sont préparés en conformité avec la réglementation internationale;
- Un rapport d'évaluation de la filière des pesticides (cycle de vie), de la procédure d'homologation et de la circulation, la détention et l'utilisation des pesticides est préparé;
- Un programme pour le renforcement des capacités nationales dans le domaine de la gestion des pesticides est élaboré pour financement par les fonds fiduciaires unilatéraux (UTF) ou par d'autres sources de financement.

TCP/ RAB/3302 « Assistance d'urgence pour le contrôle de la peste des petits ruminants (PPR) »



**Bénéficiaire :** Pays membres de l'Union du Maghreb Arabe (UMA)

**Budget :** USD 364 000

**EOD :** Janvier 2011

**NTE :** Décembre 2011

Le 23 juillet 2008, l'OIE a annoncé l'apparition de la PPR pour la première fois au Maroc. A partir de juillet 2008 le Gouvernement Marocain a déployé des ressources et des efforts considérables pour le contrôle de la maladie en lançant une campagne de vaccination à l'échelle nationale et en intensifiant les activités de surveillance. Compte tenu de l'importance économique et sociale de l'élevage ovin et caprin dans la région (avec plus de 60 millions de têtes), l'apparition de la PPR dans le Maghreb constitue une grave menace avec un effet potentiel dévastateur sur les revenus agricoles des paysans qui subissent déjà les conséquences néfastes de la hausse vertigineuse du prix des aliments pour le bétail et ce depuis octobre 2007. Au Maroc, la maladie s'est rapidement répandue en deux/trois mois dans plus de la moitié du territoire ; ce qui montre la facilité avec laquelle la maladie peut se propager dans la région. A part la Mauritanie où la maladie existe à l'état endémique, la situation actuelle de la maladie dans les autres pays de la région n'est pas totalement connue. Quelques informations fragmentaires révèlent la présence de quelques animaux séropositifs en Algérie et en Tunisie suspectant la circulation du virus de la PPR mais la maladie n'a pas été diagnostiquée et officiellement reconnue.

Tout changement de conditions en faveur de sa propagation pourrait prendre un aspect dramatique comme cela est le cas aujourd'hui dans certains pays d'Afrique. Il y a donc lieu de prendre des mesures urgentes pour le contrôle et la prévention effective de la peste des petits ruminants à l'échelon régional. Cette menace doit être jugulée rapidement par des mesures de renforcement de la surveillance, une amélioration des capacités de contrôle et une harmonisation et coordination à l'échelle régionale des stratégies de lutte. Le risque se pose non seulement pour le Maghreb, mais aussi pour l'ensemble des pays du bassin méditerranéen occidental.

La nécessité de récolter des données épidémiologiques, de coordonner les mesures de prévention et de contrôle de la PPR à l'échelle régionale et d'adopter une approche régionale de lutte contre la maladie a été fortement



recommandée par les Directeurs des Services Vétérinaires des pays du Maghreb. L'UMA a donc fait appel à l'assistance technique de la FAO pour réaliser cette activité dans le cadre de son Programme de Coopération Technique.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Renforcement de la surveillance épidémiologique de la maladie dans tous les pays de la région et établissement de l'état épidémiologique par les méthodes participatives et sérologiques.
- Renforcement des capacités humaines et matérielles de détection et de diagnostic rapides de la PPR.
- Définition du risque socio-économique que représente la PPR pour le Maghreb et pour l'ensemble de la région méditerranéenne. L'impact de la maladie sera évalué sur l'ensemble de la filière des petits ruminants et sur ses effets négatifs en termes d'économie rurale et de sécurité alimentaire. Cette évaluation sera réalisée par une étude socio-économique.
- Renforcement de la coordination et harmonisation des stratégies régionales de prévention et de contrôle de la maladie et établissement d'un plan régional d'intervention d'urgence.

Ce projet vient d'être signé par la FAO et l'UMA en janvier 2011.

### 3.6 Développement du secteur des forêts

Les formations forestières boisées couvrent une surface de 5 762 000 ha, soit plus de 8% du territoire national, constituées par 63% de feuillus (chêne-vert, chêne-liège, arganier et acacias sahariens) et par 20% de résineux (cèdre, thuya, genévrier, pin, cyprès de l'Atlas et sapin). Le reste, soit 17%, est occupé par des formations basses (matorrals et essences secondaires), souvent le résultat de la dégradation des forêts. Les boisements artificiels, pour leur part, couvrent près de 621 000 ha.

Au niveau du Bassin Méditerranéen, la biodiversité marocaine occupe la seconde place après celle de la région anatolienne (Turquie), avec un taux d'endémisme global de 20%. Cette diversité est à l'origine de la richesse des paysages et des milieux naturels de grande qualité.

Malgré les efforts soutenus déployés par le Gouvernement pour conserv-



er et développer les ressources forestières, la forêt marocaine constituée d'écosystèmes fragiles subit une forte pression anthropique. Les processus de dégradation sont souvent graduels et peuvent être irréversibles conduisant dans leur phase ultime à la déforestation proprement dite. Déjà sous la pression de la croissance démographique et des conditions socio-économiques précaires, l'espace boisé régresse d'environ 31.000ha/an.

Ainsi, les contraintes majeures de la conservation et la gestion durable des forêts sont d'ordre écologique (fragilité des écosystèmes), social (expansion démographique), économique (faiblesse des filières) et institutionnel (insuffisance des moyens).

Le Département des forêts a bénéficié d'une vingtaine de projets d'assistance technique de la FAO. Les plus importants sont mentionnés ci-après :

#### GCP/MOR/016/ITA « Gestion des Ressources Naturelles dans la province de Taza »

**Bénéficiaire :** Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification et Direction de l'Élevage/Division de l'aménagement des Parcours

**Budget :** USD 2 940 580

**EOD :** Octobre 1997

**NTE :** Juillet 2004

Le Gouvernement marocain a lancé une politique environnementale qui vise à arrêter le processus de dégradation des ressources naturelles, en particulier les ressources en eau et les sols. Les mesures que le Gouvernement a lancé sur ces «terres à risque » (bassins versants, parcours, terres en bour) sont fondées sur le principe du développement et de l'aménagement durable des espaces ruraux avec la participation des populations locales.

Le projet avait pour objectif d'alléger la pression sur les ressources naturelles tout en améliorant le niveau de vie des populations avec une approche participative.





La démarche adoptée par le projet était novatrice et marque une rupture avec la méthode descendante et interventionniste consistant en la conception et la définition unilatérale des composantes des projets sans concertation avec les populations concernées. La démarche nouvelle s'est appuyée sur quatre principes de base à savoir : La démarche de l'approche participative, l'appui à l'organisation des populations en associations , la promotion du partenariat et la diversification des actions.

Les résultats de ce projet qui méritent une attention particulière portent sur les aspects suivants:

- La promotion de la planification concertée, par le biais des DIGRAP, qui s'est confirmée comme démarche novatrice et d'une grande utilité. L'approche participative qui a été menée, avec succès, dans plusieurs de ses aspects allant d'une simple contribution des populations aux réalisations par un effort physique à une légère participation financière et jusqu'à la conclusion de véritables partenariats avec les populations locales.
- Le développement du tissu associatif, c'est également une réalisation de taille du projet. Les associations constituées par les populations sont actuellement opérationnelles
- Des avancées substantielles ont été réalisées en matière de promotion de la femme rurale et des jeunes dans la zone. Ces avancées sont également perçues comme une innovation importante et un saut qualitatif remarquable dans la région
- La pérennisation qui repose sur la capacité à consolider les acquis obtenus au niveau des sites pilotes et en terme d'approches assimilées, d'une part, et à servir d'exemples et d'appui pédagogique pour la vulgarisation et la diffusion progressives des progrès obtenus à d'autres zones similaires.

UTF/MOR/011/MOR « Projet forestier-Phase II »

**Bénéficiaire :** Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification

**Budget :** USD 1 093 425

**EOD :** Octobre 1991

**NTE :** Décembre 2006



Le projet a permis aux autorités marocaines chargées du secteur forestier de réaliser plusieurs expertises inscrites dans l'accord de prêt de la BIRD No 3156. Ce projet a mobilisé une cinquantaine de consultants nationaux et internationaux pour réaliser des expertises pour la révision du Plan national de reboisement, la protection de la nature, l'amélioration sylvo-pastorale, la génétique forestière, le développement des outils informatiques, l'élaboration de la loi sur la montagne et pour la production d'outils de communication dans le domaine de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêts.

La nouvelle stratégie du secteur forestier, axée sur la gestion durable des ressources forestières, s'est traduite par l'élaboration et la mise en œuvre d'une série d'études d'appui à la planification stratégique et à l'action, dont notamment:

- le Programme de Recherche Forestière (1993)
- le Plan Directeur des Aires Protégées (1995)
- l'Inventaire des Ressources Forestières (1996)
- le Plan National d'Aménagement des Bassins-versants (1995)
- le Plan Directeur de Reboisement (1996)
- la Stratégie de Gestion des Parcours (1997)
- la Stratégie d'Energie de Biomasse et de Bois de Feu (1997)

L'ensemble de ces études, réalisées avec l'appui de la FAO, de la Banque Mondiale, de la BAD, de l'Union Européenne et du FEM, a été mis en cohérence dans le cadre du Programme Forestier National (PFN), adopté par le Conseil National des forêts en 1999. Il constitue un cadre de planification stratégique pour le secteur forestier et de mise en œuvre de la politique forestière à moyen et long termes. Le PFN constitue également une réponse aux recommandations de l'Agenda 21 de la CNUED, du Programme d'action forestier méditerranéen (PAF-MED - 1995), du Groupe intergouvernemental et du Forum intergouvernemental sur les forêts (1996-2000).

Pour atteindre les objectifs du PFN, trois approches principales ont été adoptées:

- une approche patrimoniale fondée sur la responsabilisation de tous les acteurs intervenant dans l'aménagement du territoire
- une approche territoriale basée sur l'intégration des actions dans le cad-



- re d'une dynamique de développement rural (politique de montagne, d'énergie, de gestion des parcours et d'aménagement hydraulique)
- une approche participative et partenariale impliquant l'adhésion des populations récipiendaires, des collectivités locales et du secteur privé au processus d'aménagement durable des ressources naturelles

La mise en œuvre du PFN a nécessité le renforcement des capacités institutionnelles du secteur forestier. A cet effet, le Département des forêts a fait appel à la FAO pour l'accompagner dans la mise en œuvre du PFN à travers deux autres projets :

### UTF/MOR/028/MOR « Appui à la Mise en Œuvre du Programme Forestier National (PFN) »

**Bénéficiaire :** Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification

**Budget :** USD 597 501

**EOD :** Novembre 2002

**NTE :** Décembre 2010

Dans le cadre de la mise en œuvre des conventions internationales (CNUED, RIO 1992), des processus et des propositions d'actions qui en sont issues, et compte tenu des problématiques des enjeux et des défis nationaux de la gestion et du développement durable des ressources naturelles, en général, et des ressources forestières, en particulier, le Royaume du Maroc a élaboré, en 1998, et adopté, en 1999, le Programme Forestier National (PFN). Fruit d'un long processus d'analyse et de planification à long terme des différents aspects de la gestion durable des forêts et d'un grand débat national, régional et local, le (PFN) constitue le principal document de référence de la politique et des programmes d'activité du secteur forestier à long terme (20ans). La programmation thématique des interventions est basée sur différents plans et études synthétisées, complétées et mis en cohérence dans le cadre du (PFN).

Le projet se propose, dans cette première phase, de procéder à l'analyse et au diagnostic des principales mesures d'accompagnement du PFN afin d'identifier les actions à entreprendre, en priorité, dans le cadre de l'assistance du projet. Il s'agit, en premier lieu d'élaborer et de mettre en place l'organisation



institutionnelle du HCEFLCD, d'améliorer la communication Interne et externe, d'assurer le suivi des activités et l'évaluation des résultats, d'améliorer la contribution des filières des produits forestiers et de construire des outils de gestion en matière de protection des forêts. La figure ci-après schématise les objectifs et les résultats attendus du projet, présente, de manière détaillée les objectifs, résultats et activités de la première phase du projet.

Le projet a permis d'accompagner le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD) dans la mise en œuvre du Programme Forestier National en lui apportant l'appui technique. Cette assistance a concerné essentiellement la communication interne et externe, le suivi et l'évaluation, la rationalisation des filières d'exploitation, de transformation et de commercialisation des produits forestiers et les aspects de protection de la forêt dans les domaines de la santé et contre les incendies.

Il a élaboré Sept produits répondant à cinq objectifs immédiats (ou effets immédiats) relativement aux trois: domaines principaux d'activité suivants :

- 1) Stratégie et pilotage : (i) Elaboration et la mise en place l'organisation institutionnelle du HCEFLCD (Organigramme, missions et attributions des services centraux) ; (ii) Plan de communication interne et externe du HCEFLCD ; (iii) Système d'information et de suivi du HCEFLCD ;
- 2) Aménagement et protection des forêts : (i) Programme d'action et guides de sylviculture des cédraies dépérissantes du Moyen Atlas et (ii) Elaboration des cartes de risques d'incendie des forêts ;
- 3) Développement socioéconomique : (i) contribution du secteur forêt à l'économie nationale et (ii) Plan de développement de la filière des plantes aromatiques et médicinales.

Le rapport final du projet présente une analyse exhaustive du fonctionnement de cette assistance technique et un bilan de ses acquis.

UTF/MOR/037/MOR « Appui à la mise en œuvre du Programme Forestier National (PFN) »

**Bénéficiaire** : Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification

**Budget** : USD 994 400



**EOD** : Avril 2004

**NTE** : Avril 2015

Sur la base des résultats du projet UTF/MOR/028/MOR, le HCEFLCD a lancé une deuxième phase de cette assistance technique pour bénéficier de l'accompagnement de la FAO dans la poursuite de la mise en œuvre du Programme Forestier National (PFN).

La seconde phase devra : - maintenir essentiellement les mêmes objectifs que la première, durant la période (2011-2015), pour consolider et valoriser les acquis de la phase I - continuer l'appui par l'établissement de nouveaux objectifs et de nouveaux produits en complément et renforcement aux premiers et dont le besoin s'est fait sentir à la lumière des résultats obtenus dans la phase I. Ces besoins intégreront de nouvelles démarches dans le cadre d'une vision qui prend en compte les changements climatiques et leurs effets sur les écosystèmes naturels.

Ce projet a été signé et démarrera ses activités en 2011.

### 3.7 Appui au développement du secteur des pêches

Le Maroc compte 22 ports de pêche, et environ 150 sites de débarquement pour la pêche artisanale, répartis sur près de 3 500 km de côtes. Le secteur de la pêche représente une partie importante de l'économie marocaine. Avec une production supérieure à 940 000 tonnes/an (2007), la pêche est le deuxième secteur d'exportation du pays. Le secteur des pêches permet l'emploi de façon directe de 108 500 personnes et de quelques 340 000 personnes de façon indirecte (2007). La plupart des principaux stocks, aussi bien pélagiques que démersaux, sont pleinement exploités, voire surexploités.

Avec une série de projets, la FAO a depuis une trentaine d'années aidé le Maroc dans les domaines des techniques d'évaluation des ressources halieutiques, des technologies (capture et traitement des produits), de l'aménagement des pêches, de l'aquaculture, de la recherche halieutique et de la formation professionnelle.



Le Maroc est membre du Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (CO-PACE), de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT) et de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM). Le Maroc abrite également le siège d'INFOSAMAK, un des projets du réseau INFO mis en œuvre par la FAO pour la collecte, l'analyse et la distribution d'informations relatives à l'utilisation et à la commercialisation des produits de la pêche dans la région arabe et enfin le projet financé par le GEF pour la protection de l'ensemble de l'écosystème marin du courant des Canaries (Canary Current Large Marine Ecosystem - LME) (EP /INT/302/GEF).

Les projets les plus récents dans le secteur des pêches sont les suivants :

### UTF/MOR/017/MOR « Modernisation et Développement du Secteur de Pêches Maritimes »

**Bénéficiaire :** Département des Pêches / MAPM

**Budget :** USD 2 470 390

**EOD :** Mai 1996

**NTE :** Décembre 2002

Le projet visait des activités liées à l'aménagement et au développement du secteur de la pêche maritime, l'appui juridique de la FAO au Ministère, la modernisation de la pêche côtière, le développement durable de l'aquaculture et le renforcement de la recherche scientifique.

L'Assistance technique a permis de réaliser des consultations nationales et internationales dans les domaines des systèmes de commercialisation électronique, des procédures et des plans d'aménagement de la pêche des céphalopode et contribué au renforcement des capacités de l'Institut Nationale de la Recherche Halieutique et à l'organisation de la recherche de cette Institution. Elle a également développé la conchyliculture ainsi que des essais de filières de moules dans la région du Cap Ghir.

TCP/MOR/3202 – Composante : « Appui à l'élaboration des termes de références de l'étude sur la modernisation de la flotte de pêche côtière marocaine »



**Bénéficiaire :** Département des Pêches / MAPM

**Budget :** USD 42 800

**EOD :** Novembre 2008

**NTE :** Juin 2010

En 2008, la Direction de la Pêche Maritime et de L'Aquaculture du Maroc a lancé le programme Ibhar. Le programme est conçu pour apporter un accompagnement financier aux armateurs pour la mise à niveau et la modernisation de la pêche et de la flotte côtière, afin de répondre aux normes minimales en matière de qualité des produits, d'habitabilité et de sécurité des navires et de principes d'une pêche responsable. L'objectif du programme est également de rendre les produits halieutiques marocains plus compétitifs sur le marché global. Ibhar se décline en deux volets, qui sont la mise à niveau et la modernisation.

Le sous-programme de 'mise à niveau', que ce soit pour la pêche artisanale ou côtière, est bien défini dans le programme Ibhar. Le sous-programme de 'modernisation' de la flotte côtière n'a en revanche pas encore été précisé, et c'est dans ce contexte que le Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime a sollicité l'appui de la FAO, dans le cadre d'un TCP Facility, pour la préparation d'une étude sur la modernisation de la pêche côtière marocaine.

Cette assistance a fourni les produits suivants:

- un document proposant les termes de référence de l'étude sur la modernisation de la flotte de pêche côtière. Ce document décline chaque partie du travail à réaliser sous forme de missions, tâches et activités identifiées avec leur objet et leurs durées respectives;
- un document formulant le contenu de l'assistance technique à apporter par la FAO pour réaliser l'étude en question sous forme d'un projet à financer dans le cadre du Programme de coopération technique (PCT).

TCP/MOR/3302 « Assistance technique pour l'adaptation de la flotte côtière à la pêche durable »

**Bénéficiaire :** Département des Pêches / MAPM

**Budget :** USD 375 000

**EOD :** Avril 2010



**NTE** : Septembre 2011

Ce projet qui fait suite au précédent s'intègre et couvre les aspects suivants : architecture navale, ingénierie navale, opérations et technologie de la pêche, suivi et surveillance, formation en inspection des chantiers navals et de la construction des navires, appui à la gestion des ressources halieutiques, appui à la formulation des politiques de la pêche et renforcement des capacités.

Les activités réalisées à nos jours ont porté sur l'analyse de la flotte des senneurs et des palangriers ainsi que la présentation à la Direction nationale du projet et aux professionnels les dessins/modèles de senneurs et de palangriers. Les aspects juridiques ont été également présentés à la Direction nationale du projet. Les autres activités prévues dans le cadre du projet sont en cours de réalisation.

**GCP/INT/006/EC "Coordination to Support Fisheries Management in the Western and Central Mediterranean - CopeMed Phase II "**

**Bénéficiaire** : Département des Pêches / INRH /MAPM

**Budget** : USD 361 770

**EOD** : Septembre 2010

**NTE** : Septembre 2011

La deuxième phase du Programme régional de coordination concernant l'aménagement des pêches dans la Méditerranée occidentale et centrale (COPEMed II), a pour but le développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne.

L'objectif à long terme du projet est la gestion soutenable de la pêche, qui prend en considération les aspects biologiques, économiques, sociaux, environnementaux et institutionnels de la pêche marine et de son écosystème.

Les objectifs immédiats de CopeMed Phase II sont :

- améliorer la disponibilité de statistiques, y compris des données bio-économiques;
- renforcer le cadre institutionnel national et international pour l'aménagement des pêcheries ;
- améliorer les capacités de recherche de pêche.





## GCP/RAB/005/SPA « Développement durable de la pêche artisanale méditerranéenne au Maroc et en Tunisie »

**Bénéficiaire :** Département des Pêches / INRH / MAPM

**Budget :** USD 542 119

**EOD :** Décembre 2007

**NTE :** Juillet 2011

Ce projet a pour objectif de réduire la pauvreté en améliorant les revenus et les possibilités d'emploi par la valorisation des environnements côtiers, l'amélioration des pratiques de pêche durables, la lutte contre la pêche illicite et les mauvaises pratiques de pêche, l'amélioration de la valeur ajoutée tout au long de la filière, la promotion des structures et processus d'organisation pour les utilisateurs des ressources et l'établissement de cadres d'aménagement modernes et efficaces de la pêche côtière artisanale.

Le projet comprend trois phases :

- Phase A : Phase de diagnostic et de planification (6 mois)
- Phase B : Phase de mise en œuvre et de suivi (2 ans)
- Phase C : Phase d'acquis, d'analyse des besoins, de consolidation post-projet et diffusion des résultats finaux (6 mois)

Les activités réalisées jusqu'à présent sont les suivantes :

Le diagnostic de la phase A a été réalisé sur le site de Dikky dans la région de Tanger. Un atelier de présentation des principaux résultats a été organisé par le projet en collaboration avec tous les partenaires concernés au Centre Régional de l'INRH de Tanger le 11 novembre 2009. Lors de cet atelier, les activités qui seront mises en œuvre dans le cadre de la Phase B du projet ont été présentées, il s'agit notamment de :

- la fourniture, installation et gestion de treuils pour faciliter la traction des barques sur la plage ;
- le renforcement des capacités des pêcheurs organisés sous forme d'une coopérative

Les activités de formation (en sécurité maritime, apiculture, gestion des coopératives/associations,...), d'animation auprès des femmes et filles des pêcheurs de Dikky et la création de coopératives/ associations (association « Initiative pour



le développement de la femme rurale de la région de Dikky ») ont été déjà réalisées. Les autres activités sont en cours.

### 3.8 Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA) et Coopération Sud Sud

TCP/MOR/8924 et TCP/MOR/9166 « Appui aux programmes de développement rural en zone Bour »

**Bénéficiaire :** MAPM  
**Budget :** USD 422 000  
**EOD :** Février 1999  
**NTE :** Janvier 2001

Ce projet financé dans le cadre du PSSA. Les activités de ce projet ont couvert 510 ha au profit de 290 agriculteurs bénéficiaires directs dans la zone pilote de Frass-Tifrouine, sujette à la désertification et à la dégradation des sols. Les résultats de ce projet visent à servir de base pour un programme d'extension de maîtrise de l'eau (amélioration de l'efficacité du réseau d'irrigation en limitant les pertes et la valorisation de l'eau par l'amélioration des conditions de mise en valeur agricole) et d'intensification de la production agricole pour les autres régions du pays confrontées à des problèmes similaires.

Les activités développées ont permis de préparer:

- une méthodologie pour assurer les appuis aux initiatives locales,
- des références techniques en matière de sécurité alimentaire en zone sèche, d'aménagement des terres et des eaux, d'intensification agricole et de diversification des systèmes de production.
- un logiciel informatique à la disposition des instances décentralisées pour assurer les appuis à l'identification, à la mise en œuvre et au suivi des projets locaux,
- une proposition stratégique en vue d'insérer la sécurité alimentaire dans les programmes de développement rural.

Les résultats enregistrés dans le cadre du projet TCP/MOR/8924 ont contribué à la conviction des décideurs du Ministère de l'agriculture, que des projets in-



tégrant les approches du PSSA et leur dimension territoriale « dominable » constituent des réponses gagnantes pour opérer les changements des attitudes des agriculteurs et de leur agriculture en faveur de la sécurité alimentaire et de l'amélioration des revenus des populations rurales.

Cette conviction a d'ailleurs conduit le Ministère à lancer un large programme de formulation, de montage de projets PMVB (Périmètres de Mise en Valeur en Bour) et de recherche de ressources pour les financer. Aussi, des financements propres et des financements extérieurs bilatéraux ou type Banque Mondiale / FIDA ont été mobilisés par le Gouvernement pour concrétiser ce type de projets.

En 2005, un programme avec une approche similaire a été lancé par le chef de l'État (le Roi Mohammed VI) en personne : il s'agit l'INDH (Initiative Nationale de Développement Humain) pour accélérer le développement de 350 communes rurales et 250 communes urbaines pauvres sur la période 2005 – 2010 avec un financement assuré, pré budgétisé et contrôlé.

## Programme de la Coopération Sud-Sud

Aucune coopération Sud-Sud n'a été sollicitée par le Maroc en sa faveur. Ce pays, par contre, est très actif dans ce programme. Il a apporté son assistance technique au :

- Burkina Faso : 68 ont travaillé sur terrain et ont été déjà rapatriés,
- Niger : 10 ont travaillé sur terrain et ont été rapatriés.
- Djibouti : 4 coopérants ont travaillé sur terrain en 2009 et ont été rapatriés.

Dans le cadre de la mise en œuvre des Programme nationaux et régionaux de sécurité alimentaire, la demande générale d'assistance technique pour couvrir les besoins d'expertise par la Coopération Sud-Sud (CSS) n'a cessé d'augmenter. Ainsi des alliances stratégiques ont été ou sont mises en place entre la FAO et plusieurs pays coopérants parmi lesquels le Maroc qui envisage de signer une lettre d'intention à cet égard.

Récemment, le Maroc a donné son accord pour appuyer la mise en œuvre de projets financés par le Gouvernement de l'Espagne à travers la FAO, en appui



aux Programmes Nationaux de Sécurité Alimentaire dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger et Sénégal), sous l'initiative « Eau et Sécurité Alimentaire pour l'Afrique ».

Ces projets ont été conçus initialement pour une durée de deux ans et ils sont opérationnels depuis Juin 2007 (sauf au Niger où les activités ont démarré en Janvier 2008). Toutefois, une extension de l'enveloppe budgétaire a permis la continuation des activités et de couvrir l'expertise nécessaire à travers la CSS.

Une première mission conjointe FAO/Maroc s'est rendu au Burkina Faso et au Niger en Octobre 2010 afin de préparer le programme de Coopération Sud-Sud et élaborer un brouillon de l'Accord Tripartite qui définira les responsabilités respectives du Maroc, des pays bénéficiaires et de la FAO. Suite à cette mission, un premier accord tripartite Gouvernement du Niger, le Gouvernement du Royaume du Maroc et la FAO a été élaboré et soumis en janvier 2011 aux Gouvernements pour approbation.

## Programme Spécial TéléFood

Ce programme a permis de financer plusieurs petits projets pour aider les communautés rurales vulnérables (ONG, coopératives) à produire plus pour nourrir leur famille et générer un revenu complémentaire durable. Les activités des projets TELEFOOD connaissent de plus en plus de succès auprès des groupements et des communautés rurales pauvres au Maroc notamment des jeunes ruraux ou des femmes rurales vivant dans des douars isolés qui sollicitent la FAO pour des projets de production (animale surtout) pour les aider à améliorer la sécurité alimentaire de leurs familles et enclencher un processus d'épargne et d'investissement dans ces mêmes activités.

De 1997 à 2009, 32 de projets TéléFood ont été financés par la FAO en faveur des femmes rurales et de jeunes ruraux dans les domaines de l'élevage de caprins laitiers, d'élevage ovin, d'apiculture, d'aquaculture et d'aviculture. A titre d'illustration, nous présentons ci-après les liens vers les deux reportages de projets TéléFood réalisés par la FAO sur deux activités qui sont postées sur le site FAO et pour lesquelles des brochures ont été éditées.



TFD-01/MOR/002- Projet d'élevage caprin pour les femmes rurales dans la province de Boulmane

[http://www.fao.org/food/photo\\_report/Morocco/Morocco1\\_fr.htm](http://www.fao.org/food/photo_report/Morocco/Morocco1_fr.htm)

TFD-02/MOR/002 - Elevage cunicole pour les femmes rurales, Commune Shoul

[http://www.fao.org/food/photo\\_report/Morocco2/Morocco1\\_fr.htm](http://www.fao.org/food/photo_report/Morocco2/Morocco1_fr.htm)

### 3.9 Appui à l'identification et à la préparation de projets d'investissement

Depuis 1969, le Centre d'Investissement de la FAO (TCI) a contribué à la préparation d'un grand nombre de projets financés principalement par la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD) et le Fonds international de développement agricole (FIDA). La plupart des investissements se sont focalisés sur l'irrigation, la gestion de l'eau et l'agriculture irriguée, la protection de l'environnement et la lutte contre la pauvreté et plus récemment, sur l'appui à la nouvelle stratégie de développement agricole lancée en 2008, le Plan Maroc Vert.

Les interventions les plus récentes de TCI ont été les suivantes :

#### Gestion des ressources en eau

TCI a assisté les autorités marocaines et la Banque mondiale dans la formulation d'un Projet de modernisation de l'agriculture irriguée dans le bassin de l'Oum Er Rbia. TCI a aussi aidé à la préparation de projections financières et de la capacité d'endettement de l'Agence de bassin de l'Oum er Rbia. Ce projet a été approuvé pour financement par la Banque mondiale en mai 2010. Il prévoit une assistance technique de 10 millions de dollars EU que la Banque désire confier à la FAO. Un premier Accord de 994 000 Dollars EU vient d'être signé entre la FAO et le Gouvernement marocain UTF/MOR/038/MOR.

Identification générale de nouveaux programmes d'investissement dans le secteur de l'eau agricole avec la BAD



En avril/mai 2009, TCI a participé avec le chargé de projet à la BAD à l'identification générale de quatre grands programmes sur la période 2010 – 2020 pour un coût d'investissement global de l'ordre de 400 millions d'Euros. Ces programmes appuieront tous le « Plan Maroc Vert ». Les cofinancements BAD aux programmes se feraient sous forme de prêts classiques et/ou d'aide budgétaire directe. Voir détails au tableau ci-dessous.

## Plan Maroc Vert

TCI participe à la formulation du Projet d'appui au Plan Maroc Vert pour le compte de la Banque mondiale. Plusieurs missions ont eu lieu entre 2009 et 2010 : mission de pré-identification en juin, d'identification en octobre et d'appui technique en décembre 2009. Trois missions de préparation ont eu lieu en janvier, février et mars/avril 2010. La mission de pré-évaluation a lieu en mai 2010. L'objectif du projet est de soutenir les plans de développement régionaux dans la reconversion ou l'agrégation, et l'amélioration de la productivité de l'agriculture à petite échelle.

## Gestion des aires protégées

TCI assiste les autorités marocaines et la Banque mondiale dans la supervision de la mise en œuvre d'un Projet de gestion des aires protégées. En plus de leur valeur en termes de biodiversité, les aires protégées constituent un élément important du secteur touristique. En février 2009, un nouveau projet de développement des aires protégées a été préparé avec l'assistance de TCI. Son coût préliminaire a été estimé à 105-140 millions de dollars EU.

## Mise en valeur des zones Bour

La mise en valeur des zones Bour (en sec) est un facteur crucial dans la production alimentaire du Maroc. TCI aide les autorités marocaines à travers le Programme de coopération avec la Banque mondiale, à superviser la mise en œuvre du Projet de développement rural intégré pour la mise en valeur des zones Bour (DRI-MVB). Au cours d'une mission de supervision/restructuration en juin 2009, TCI a également participé à la préparation d'une prolongation de 2 ans de la durée de mise en œuvre du projet dont la clôture était prévue



pour décembre 2009. Celle-ci est maintenant reportée à décembre 2011.

## Ressources mobilisées par TCI

Date d'approbation	Projet	Coût total	Prêt/Crédit/don	
<b>En millions USD</b>				
<b>Prêts en cours pour les projets ayant bénéficié d'une assistance substantielle</b>				
<b>Banque mondiale/Association internationale de développement (BM/AIF)</b>				
Jun 2003	Développement rural intégré pour la mise en valeur de zones Bour (DRI-MVB)	41,1	26,8	BM
Déc. 2005	Projet d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural	112,47	60	BM
			24	AFD
Déc. 2006	Initiative nationale pour le développement humain (INDH)	100	100	BM
Mai 2010	Projet de modernisation de l'agriculture irriguée dans le bassin de l'Oum Er Rbia	115,5	70	BM
	<b>Sous-total BM/IDA :</b>	<b>369,07</b>	<b>280,8</b>	
<b>Fonds international de développement agricole (FIDA)</b>				
Sept. 2003	Développement des parcours et de l'élevage dans l'Oriental – Phase II (PDPEAO-II)	9,24	6,36	FIDA
	<b>Sous-total FIDA:</b>	<b>9,24</b>	<b>6,36</b>	
<b>Financement total des projets en cours d'exécution :</b>		<b>378,31</b>	<b>287,16</b>	
<b>Financement total des projets approuvés</b>				
	<b>37 projets (depuis 1969):</b>	<b>3639,01</b>	<b>1803,29</b>	
<b>Projets identifiés/préparés, en attente de financement</b>				
	<i>Projet de gestion des aires protégées – Phase 2 (PGAP 2)/aussi intitulé : Projet de développement des aires protégées (PDAP)</i>	105	<i>n.a.</i>	<i>BM</i>
		140		<i>FEM</i>
<b>Missions d'identification générale :</b>				
<b>En millions Euros</b>				
	<i>Programme national d'économie d'eau d'irrigation (PNEEI)</i>	<i>n.a.</i>	120	<i>BAD</i>
	<i>Programme d'appui au Plan Maroc Vert (PMV)</i>	<i>n.a.</i>	150	<i>BAD</i>
	<i>Programme de développement de la petite et moyenne hydraulique (PMH)</i>	<i>n.a.</i>	30	<i>BAD</i>
	<i>Programme de développement des oasis du Sud (POS)</i>	<i>n.a.</i>	20,00.	<i>BAD</i>
	<i>Projet d'appui au Plan Maroc Vert (PMV)</i>	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>	<i>BM</i>



### 3.10 Assistance d'urgence

#### Lutte Antiacridienne

De 1927 à 2010, le Maroc a connu 5 périodes d'invasion acridienne dont la plus importante a été celle de 1987 à 1989 puisqu'elle a nécessité la mobilisation de moyens humains, matériels et financiers considérables (1 milliard de dirhams) pour traiter près de 5 millions d'hectares.

Depuis la moitié des années 80, la FAO a apporté, un soutien continu au Maroc pour renforcer ses capacités institutionnelles en vue de faire face à ce fléau au cours des campagnes anti-acridienne mais également en dehors de ces campagnes.

Compte tenu du danger permanent que constitue le fléau acridien, le Maroc a créé une structure permanente chargée de la lutte antiacridienne. Il s'agit du Centre National de Lutte AntiAcridienne d'Ait Melloul (CNLAA) qui a pour mission d'assurer le suivi de l'évolution des différentes espèces acridiennes sur l'ensemble du territoire national, de s'informer régulièrement sur l'évolution du Criquet pèlerin à travers l'ensemble de son aire d'invasion par des contacts permanents avec les organismes concernés, de développer les programmes de recherches sur les différents aspects de la lutte antiacridienne, d'organiser des stages de formation au profit du personnel national et de cadres et techniciens étrangers et d'assurer un soutien logistique en équipements de traitement et en pesticides.

Le dispositif organisationnel de lutte anti-acridienne marocain mis en place par le Maroc est constitué d'un Poste de Coordination Central au niveau national, chargé de la gestion et de la coordination de la campagne, d'un Centre National de Lutte AntiAcridienne à Ait Melloul (Agadir), chargé de l'appui logistique, de la recherche et de la formation ainsi que de plusieurs Postes de Coordination Régionale, chargés de la mise en œuvre des opérations de la lutte dans leur zone d'action appuyés par des Unités opérationnelles également chargées de la conduite des opérations sur le terrain sur les lignes de défense avancées.





Le Maroc dispose également d'un site web ouvert au public et qui donne toutes les informations sur la situation acridienne prévalant dans le pays ainsi que sur les moyens utilisés, les opérations réalisées. L'adresse du site est la suivante : [http://www.criquet-maroc.ma/menu\\_frame1.htm](http://www.criquet-maroc.ma/menu_frame1.htm)

Cette organisation institutionnelle du PCC est en relation continue avec la Représentation de la FAO et le centre ECLLO d'échange d'informations sur la situation du criquet pèlerin et pour tout aspect d'assistance multilatérale en faveur du Maroc ou d'appui aux autres pays voisins dans le cadre de la solidarité régionale. Les fonds mis à la disposition du Maroc par la FAO ont servi souvent pour renforcer le système de communication et de prospection (radios, GPS), les équipements de protection des équipes de terrain (kits de protection, kit ChE), la réalisation d'essais de nouveaux produits de pesticides.

Le Maroc apporte à son tour une assistance aux pays de la région (Mauritanie, Mali, Niger, Sénégal, Cap Vert et autres pays) pour les aider à faire face au fléau acridien en mettant à leur disposition des pesticides, des heures de vol d'avion, des véhicules et des équipements de traitement. Il envoie également des techniciens et des experts pour assurer l'encadrement dans ces pays.

Le Maroc est membre de la Commission FAO de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO) et, à l'instar de huit autres pays de la Région occidentale (RO), du Programme EMPRES (composante Criquet pèlerin). Il participe activement à toutes les réunions organisées par la CLCPRO et a accueilli, en juin 2009, la 5ème Session de cette Commission ainsi que la 5ème réunion de son Comité exécutif (Agadir). Dans le cadre du Programme EMPRES-RO, qui met en exergue l'alerte précoce, la réaction rapide, le renforcement des capacités nationales et la recherche opérationnelle, le Maroc participe aux activités mises en œuvre en matière de développement des systèmes de veille des dispositifs nationaux de lutte préventive en Région Occidentale, gestion des risques, communication, harmonisation des systèmes nationaux de suivi-évaluation, et harmonisation des cahiers des charges environnementales. Suite à l'adoption du plan de formation régional 2007-2009, le Maroc a également pris part aux formations régionales (par exemple: norme environnementale ISO 14001; techniques de pulvérisation; suivi sanitaire des manipulateurs de pesticides; atelier sur le secourisme; ou formation de maîtres prospecteurs) et a



organisé des formations nationales. A noter que le Maroc accueille des étudiants de plusieurs pays de la Région occidentale au sein de son programme de formation de 3<sup>ème</sup> cycle en acridologie, à l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II (complexe horticole d'Agadir).

Lors de la recrudescence acridienne majeure 2003-2004 en RO, le Maroc avait mobilisé d'énormes moyens humains et matériels pour faire face à la grave situation acridienne qui a prévalu sur son territoire. Il a également fourni et mis à la disposition des pays sahéliens d'importants moyens pour les appuyer dans leurs efforts de prospection/lutte.

Le Maroc a pris part à la récente Réunion des ministres de la RO (Mali, 27 mars 2009), à l'issue de laquelle a été adoptée la Déclaration de Bamako; celle-ci promeut l'instauration de mécanismes de durabilité de la lutte préventive contre le Criquet pèlerin, y compris par la pérennisation des structures nationales de lutte antiacridienne et l'allocation de budgets conséquents inscrits annuellement dans la loi de finance de chaque pays.

Outre l'appui constant de la CLCPRO, le Maroc a bénéficié d'une vingtaine de projets, nationaux et régionaux, financés par plusieurs bailleurs de fonds (OSRO), pour un montant total de plus de 4 millions de dollars EU. Les principaux intrants fournis au Maroc ont compris des heures de vol, des pesticides, du matériel (de traitement, communication, positionnement et suivi médical) et une assistance technique. Des fonds ont également contribué aux frais de fonctionnement du dispositif d'intervention.

En ce qui concerne la gestion des emballages vides et stocks de pesticide, et suite à la participation du Maroc à l'atelier régional sur l'élimination des emballages vides et la gestion des pesticides (août 2005, Mauritanie), un presse-fûts et les autres équipements nécessaires au rinçage et à la destruction des emballages vides ont été livrés et installés. A noter que le Maroc a également participé à l'atelier régional sur la prévention d'accumulation de stocks de pesticides obsolètes (mai 2006, Mali), à la formation régionale concernant les techniques de prélèvement sur les formulations pesticides en stock pour le contrôle de leur qualité (septembre 2006, Sénégal) et, récemment, au Forum organisé au bénéfice de sept pays dans le cadre du Programme d'élimination



des stocks de pesticides périmés en Afrique (septembre 2008, Ethiopie). Le « Système de gestion des stocks de pesticides » est opérationnel dans ce pays depuis courant 2007.

## Influenza aviaire

Le Maroc, bien que n'ayant enregistré aucun cas de grippe aviaire, s'est rapidement engagé dans le processus de prévention du risque d'introduction du virus de la grippe aviaire sur son territoire.

Un plan national de prévention contre l'influenza aviaire et la préparation à une pandémie de grippe humaine d'origine aviaire a été mis en place depuis 2005, ainsi qu'un poste de commandement central de prévention et de lutte contre la grippe aviaire et un comité interministériel ad-hoc, qui constituent les organes de coordination et de prise de décision sur les orientations stratégiques de surveillance de ce fléau.

Dans le cadre de l'assistance d'urgence pour la détection précoce et la prévention de la grippe aviaire en Afrique du Nord, la FAO a appuyé les autorités marocaines pour renforcer les laboratoires nationaux d'analyses et de recherches vétérinaires et pour développer les capacités des médecins vétérinaires chargés de la surveillance de cette maladie

Cette assistance a permis de :

- renforcer l'équipement du Laboratoire National d'Epidémiologie et des Zoonoses en matériel audio-visuel et accessoires informatiques nécessaires à la réalisation des sessions de formation.
- fournir aux six laboratoires régionaux d'analyses et de recherches vétérinaires du petit matériel et des fournitures diverses, tabourets, USB pour le stockage et le transfert de données.
- doter les laboratoires en réactifs pour le diagnostic de l'influenza aviaire (RNA minikit, RT-PCR) et en fournitures (cône à filtres stériles, seringues, plaques).
- organiser des sessions de formation sur le diagnostic de l'influenza aviaire en faveur de médecins vétérinaires sur le diagnostic RT-PCR et sur les techniques d'isolement virale et d'analyse sérologique par des



cadres marocains formés à leur tour dans le laboratoire de référence de Padova.

- produire et éditer une brochure de sensibilisation en arabe sur l'influenza aviaire destinée aux populations et aux acteurs de terrain.
- fournir à la coordination nationale du projet les consommables nécessaires pour l'organisation des sessions de formation et de vulgarisation

## Séisme d'Al Hoceima

Le 24 février 2004, à 02h 40 du matin, la région d'Al Hoceima, située sur la côte méditerranéenne du Maroc, a été frappée par un séisme de magnitude 6,5 sur l'échelle de Richter, causant la mort de 629 personnes, des centaines de blessés et plus de 15 230 sans-abri, et laissant la population de cette région montagneuse et isolée en état de choc. Les zones les plus touchées, outre la ville d'Imzouren située à 20 km au sud d'Al Hoceima, sont essentiellement de petites communautés rurales situées dans un rayon de 50 km à l'Est et au Sud-Est d'Al Hoceima. Le séisme a causé l'effondrement de 2 539 maisons en majorité (plus de 90 pour cent) en milieu rural.

Le secteur de l'élevage, considéré comme la principale source de revenus des paysans, a été gravement affecté. Au total, près de 800 familles d'éleveurs ont été profondément touchées par le séisme, soit une population d'environ 10.500 habitants. Les pertes en capital animal ont été de l'ordre de 30 à 50 pour cent selon les espèces. La valeur globale des pertes enregistrées pour le secteur de l'élevage a été estimée à USD 1.800.000.

Suite à cette catastrophe, le Gouvernement marocain a sollicité la FAO pour participer par une assistance ciblée aux petits paysans pour la sauvegarde du cheptel restant et la reconstitution des abris pour bétail pour faciliter au plus vite la reprise des activités dans la région.

Ainsi, la FAO a alloué un montant de USD 380.000 afin d'assister les populations sinistrées et de permettre la reprise de l'activité d'élevage en faveur de 180 ménages vulnérables affectés par le séisme. L'assistance de la FAO a eu pour objectif la reconstitution du cheptel perdu et le redémarrage des activités d'élevage dans les zones rurales sinistrées, en particulier pour les



petits éleveurs des communes les plus touchées, par la mise en œuvre d'une intervention intégrée et qui peut être suivie par d'autres bailleurs de fonds et d'autres partenaires.

Le projet a permis de reconstituer 29% du cheptel ovin perdu à cause du séisme. Les apports en luzerne déshydratée ont assuré un complément alimentaire pour le troupeau pour une durée de 8 mois. Les enclos confectionnés ont protégé le cheptel ovin contre les prédateurs.



## 4. Success Stories

### 4.1 TCP/MOR/6613 « Appui à la mise en œuvre du Programme National d’Alimentation en Eau Groupée des populations rurales (PAGER) »

**Date d’approbation du projet :** 18 Septembre 1996

- Date de démarrage : Janvier 1997
- Date d’achèvement : Janvier 1999

**Budget :** USD 270.000

Depuis la fin des années 1990, le Maroc a fait face à une croissance rapide de la demande en eau et à des risques de plus en plus évidents de dégradation de ses ressources hydriques en raison des impacts négatifs causés par les activités humaines. Le secteur de l’agriculture en était le plus gros consommateur vu qu’il utilisait près de 87 pour cent des 11 milliards de mètres cubes d’eau exploités chaque année. Mais, si des progrès importants ont été réalisés dans le milieu urbain pour lui assurer un approvisionnement presque total en eau potable, il n’en était pas de même dans le milieu rural.

Le Gouvernement a accordé une grande priorité à l’approvisionnement régulier en eau potable du monde rural en adoptant une stratégie nationale pour généraliser, à moyen terme, l’accès à l’eau potable en milieu rural: c’est là l’objet du PAGER.

Compte tenu des expériences antérieures, il a été décidé que ce Programme, administré par une Commission interministérielle et piloté par la Direction générale de l’hydraulique, interviendrait essentiellement comme fournisseur d’assistance technique aux collectivités rurales. En effet, le Programme veut s’appuyer sur une forte participation des utilisateurs depuis la conception, la mise en place et la gestion des aménagements consentis. Afin de permettre et de faciliter le lancement de ces nouvelles modalités et préparer des agents à leur utilisation, le Gouvernement a demandé l’assistance de la FAO qui s’est concrétisée par le projet d’appui à la mise en œuvre du Programme National d’Alimentation en Eau Potable Groupée des populations rurales (PAGER) financé par le Programme de coopération technique.



L'assistance avait pour objectif d'assister la Direction générale de l'hydraulique (DGH) dans la mise en place des méthodes participatives retenues dans le cadre du PAGER. Elle devait également permettre de sensibiliser et de préparer les cadres et les techniciens de la DGH des services centraux et extérieurs et des institutions associées aux tâches d'animation sociale, de formation technique et de gestion qui sont liées à ce type de projets participatifs.

## Principaux résultats

Un programme de formation a été réalisé au profit d'une quarantaine de cadres et techniciens du Ministère des travaux publics et du Ministère de l'intérieur pour :

- présenter le programme PAGER et discuter son approche et ses conséquences avec les Equipes mobiles provinciales (EMP);
- initier les EMP au diagnostic participatif et aux méthodes de communication et de négociation utilisées dans le contexte rural;
- tester une partie du matériel didactique prévu pour le PAGER et élaboré dans le cadre du projet;
- fournir aux EMP les éléments essentiels nécessaires à la réalisation des Systèmes d'approvisionnement en eau potable (SAEP).

Plusieurs supports de communication ont été produits dans le cadre du projet dans le but d'éduquer et sensibiliser les divers groupes cibles:

- un guide destiné aux équipes mobiles;
- des affiches pédagogiques destinées aux femmes rurales;
- des affiches pédagogiques destinées aux enfants;
- des boîtes à images adressées aux populations rurales composées de brochures et d'un film vidéo

Le projet FAO a contribué à la production d'un guide de l'animateur à l'intention des Equipes mobiles provinciales chargées de la mise en œuvre du PAGER au niveau local. Il comprend une présentation générale du PAGER, un jeu de fiches méthodologiques normalisées spécifiques à chacune des séquences de réalisation du projet d'approvisionnement en eau potable, une partie technique permettant à l'EMP d'élaborer le dossier des Systèmes d'approvisionnement en eau potable (SAEP) avec les populations et d'assurer son implantation et



son suivi et d'un livret des SAEP avec des modèles de tableaux, de dossiers techniques et un modèle de la convention tripartite (Direction de l'équipement, Commune rurale et Association des usagers du SAEP).

Grâce à l'assistance technique de la FAO au PAGER, les ouvrages et les équipements sont conçus en tenant compte des capacités financières et organisationnelles des populations bénéficiaires qui ont la charge de les exploiter elles mêmes. L'implication des populations tout au long du processus qui va de la programmation jusqu'à l'exploitation, en passant par la conception et la réalisation des projets a permis de garantir la durabilité des projets.

L'administration fournit l'essentiel des prestations (financement, conception, réalisation,...), mais son action reste une action de soutien : la gestion des équipements revient en fin de compte aux populations sous la responsabilité des communes.

Grâce aux réalisations effectuées dans le cadre du PAGER, l'accès groupé en milieu rural a permis d'atteindre en 2009 la desserte en eau potable de 87% de la population en 2009.

#### 4.2 TCP/MOR/3101 « Appui à la mise en place d'une stratégie nationale de surveillance et de suivi de la santé des forêts, cas pilote de la région du Moyen-Atlas »

**Date d'approbation du projet :** 22 Février 2006

- Date de démarrage : Avril 2006
- Date d'achèvement : Décembre 2008

**Budget :** USD 232.000

L'objectif du projet était d'aider le Gouvernement marocain à instaurer un système de surveillance et de suivi de la santé des forêts pour protéger et mieux connaître l'état phytosanitaire des forêts. Les capacités nationales du Maroc seront renforcées par des actions de gestion de la santé des forêts, menées sur une zone pilote du Moyen Atlas. Enfin, sur initiative du Gouvernement, ce travail de suivi sera étendu aux autres provinces du Maroc.





Les interrogations nombreuses de l'impact du changement climatique sur les forêts marocaines imposent, comme dans de nombreux pays, la mise en place de dispositifs d'évaluation et de suivi de l'état de santé des forêts de façon à établir rapidement un état des lieux initial dont on pourra suivre l'évolution. En effet, la surveillance de la santé des forêts au Maroc s'est limitée pendant longtemps au suivi de quelques insectes défoliateurs connus (processionnaire du pin, bombyx disparate ...). Le suivi des dommages causés par les autres facteurs biotiques et abiotiques n'a jamais été effectué d'une manière exhaustive, d'où une méconnaissance de l'ampleur des dommages causés. Actuellement, des dépérissements multiples touchent sérieusement plusieurs écosystèmes d'importance au Maroc (cèdre du Moyen Atlas, chêne liège à la Maamora, Chêne Zen ...).

La surveillance du patrimoine forestier marocain doit être permanente et renforcée dans l'optique de sa préservation et de son développement durable en vue de contribuer au mieux à l'économie nationale.

C'est dans cet objectif que le projet TCP/MOR/3101 a été lancé en 2006 par le Haut Commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification (HCEFLCD) avec l'appui de la FAO et la collaboration du Département de la santé des forêts de France (DSF) pour la mise en place par étape d'une "Stratégie nationale de surveillance et de suivi de la santé des forêts".

La première étape consistait à développer cette stratégie dans la zone pilote de la région du Moyen-Atlas puis à l'étendre par la suite à toutes les régions forestières du pays.

Les principaux objectifs de développement attendus par la stratégie nationale de surveillance et de suivi de la santé des forêts sont les suivants:

Le dispositif de surveillance de la santé des forêts au Maroc a pour objectif de répondre à plusieurs questions:

- Comment se porte la forêt marocaine ?
- Quelles sont les causes de dommages observés ?
- Quelles sont les stratégies d'intervention applicables pour remédier aux dommages, notamment en ce qui concerne les insectes phyllophages: pourquoi réaliser un traitement insecticide, où, quand, comment ?



- Comment réagir face à l'installation d'un nouveau parasite de quarantaine (insecte ou champignon)? Des plans d'action doivent être établis et adaptés à chaque cas (mise en quarantaine, arrachage, traitement, etc.).

Pour répondre à ces questions, trois dispositifs de surveillance ont été mis en place :

- un réseau systématique de placettes permanentes. Ce dispositif est conçu pour donner des informations pertinentes (principalement la mortalité de branches, l'émondage, le déficit foliaire) sur l'évolution interannuelle de la santé des peuplements forestiers à l'échelle locale puis nationale.
- un dispositif de veille sanitaire permettant de détecter les dommages même à l'extérieur du réseau de placettes permanentes qui donne, en dehors des nœuds de la maille du réseau systématique, l'alerte en temps réel dès l'apparition d'un symptôme anomal ou d'un dysfonctionnement émergents.
- des dispositifs spécifiques qui sont installés en fonction du besoin pour répondre à des questions précises telles que l'évaluation de la répartition d'une maladie nouvelle, les espèces envahissantes (quarantaine) le suivi de l'évolution d'un dépérissement géographiquement localisé.

En outre, le projet a permis :

- la préparation de guides (manuels et fiches techniques) pratiques de diagnostics et d'évaluation des problèmes existants et potentiels afin de reconnaître les signes indicateurs d'éventuelles épiphyties ;
- la mise en ligne d'une application web fonctionnelle pour la saisie des fiches de notations et d'observations. Ceci garantira la rapidité de transmission des informations et des alertes. L'alimentation de cette base de donnée constituera la mémoire phytosanitaire des massifs forestiers marocains ;
- l'organisation d'ateliers d'information et de sensibilisation et de stages de formation aux différents aspects de la surveillance sanitaire des forêts au Maroc et en France au profit de plus de 70 personnes dont celles responsables directement de l'animation et la pérennisation du système de surveillance et de suivi.



Les principales conclusions des résultats obtenus entre 2007 et 2008 pour le réseau systématique de la région du Moyen Atlas sont présentées ci-dessous :

- L'émondage, agression anthropique qui porte préjudice à la vitalité de l'arbre endommagé est constaté sur plus du quart des arbres observés dans le réseau de suivi avec une augmentation de l'ordre de 3 pour cent entre 2007 et 2008.
- L'évaluation de l'indicateur du déficit foliaire, plus élevé en moyenne chez les feuillus que chez les résineux, montre la présence de signes de déficience physiologique relativement importante et ce notamment pour le cèdre, le chêne vert, le genévrier oxycèdre et le thuya. Dans le futur, l'impact de la réduction des précipitations et de l'augmentation des températures (changements climatiques) sera certainement ressenti dans l'évaluation de cet indicateur.
- La nécessité de surveiller de près l'évolution des populations de la processionnaire du pin (les signalements d'attaque de ce ravageur sont passés de 4 pour cent en 2007 à 5 pour cent en 2008).
- Plus de 30 pour cent des arbres de chêne zène ont subi une détérioration. A ce titre, il a été conseillé d'installer au niveau de ce type de forêts un réseau spécifique en vue de suivre la dynamique spatiotemporelle de ce dysfonctionnement et en déceler les causes.

Sur la base de résultats les mesures suivantes ont été prises :

- l'augmentation de la surveillance au niveau des forêts touchées, toute en s'approchant de la population riveraine limitrophe, pour s'enquérir des réalités locales, à l'origine des dégâts d'émondages constatés, et ce en vue de trouver des solutions durables et concertées avec les différents départements impliqués (amélioration des sources de revenus de la population riveraine).
- le redimensionnement des approches et pratiques d'aménagements forestiers en vue de les adapter aux défis des changements climatiques et notamment en ayant recours au suivi périodique de la vitalité et la vigueur des peuplements forestiers.

En plus des analyses statistiques effectuées, il a été procédé pour la région du Moyen Atlas à la spatialisation des principaux dysfonctionnements physiologiques rencontrés sur un fond cartographique afin de mieux sensibiliser les



décideurs et orienter les équipes d'intervention au niveau des zones à risque. Le HCEFLCD est en train de consolider les acquis et œuvrera à l'extension de la stratégie développée à l'échelle nationale pour couvrir systématiquement toutes les forêts du pays. A cet effet et pendant l'année 2009, le réseau a été installé dans la Région du Nord-Ouest sur une superficie forestière de près de 400 000 ha avec un montant de 600 000 Dirhams. Pour l'année 2010 l'extension a concerné les Régions Nord-Est et de Rabat-Salé couvrant une superficie additionnelle de 900 000 ha avec un budget de 2 millions de Dirhams. L'achèvement de toute l'opération d'installation à l'échelle de tout le pays est prévu pour 2011.

Les résultats de cette assistance technique ont été partagés avec des participants lors de plusieurs rencontres internationales ou réunions d'experts organisées par la FAO.

#### 4.3 TCP/MOR/3104 « Assistance technique pour la mise en place et le développement du système de reconnaissance des signes distinctifs d'origine et de qualité (SDOQ) des produits agricoles et des denrées alimentaires au Maroc»

**Date d'approbation du projet :** 23 Avril 2008

- Date de Démarrage : Septembre 2008
- Date d'Achèvement : Décembre 2009

**Budget :** USD 273.000

L'objectif de l'assistance était d'accompagner et soutenir le Maroc dans l'effort qu'il entreprend pour la valorisation et l'identification de ses produits de qualité liée à l'origine. Cet appui consiste en la mise en place et au développement du système de reconnaissance des signes distinctifs d'origine et de qualité des produits agricoles et des denrées alimentaires.

Certains produits agricoles et alimentaires se différencient par des caractéristiques, une qualité ou une réputation essentiellement dues à leur origine (lieu de production et/ou de transformation). Cette différenciation peut être attribuée à la typicité, l'histoire du produit, un caractère distinctif lié à des facteurs naturels ou humains, tels que le sol, le climat, le savoir faire local, les traditions.



Ces produits sont connus également sous la dénomination « produits de terroir ». La valorisation des produits de terroir pour les communautés rurales, de nombreux atouts et d'énormes enjeux en termes, notamment, de revenus, de développement économique et rural, de protection de l'environnement et de préservation des patrimoines.

L'identité constitue sur les marchés le support de connaissance d'abord, de reconnaissance ensuite, conduisant à la notoriété rémunératrice. Le système de protection des appellations d'origine protégées (AOP) et des indications géographiques protégées (IGP) répond tout à fait à ces principes. Un produit d'appellation d'origine ou d'indication géographique est par nature un produit de forte identité.

Conscient de cette importance, le Maroc a mis en place une politique de valorisation et d'identification de ses produits à travers le développement d'un système de reconnaissance et de protection de la qualité liée à l'origine. Cette politique vise, essentiellement, le développement économique et social durable pour les populations rurales à travers le maintien des activités économiques dans les zones rurales défavorisées.

Un projet de cadre législatif, réglementaire et institutionnel relatif aux signes distinctifs d'origine et de qualité des produits agricoles et denrées alimentaires a été élaboré. Il s'agit notamment de la loi 25-06 et ses textes d'application, de la Commission Nationale des SDOQ et de la Division de la Labellisation au sein du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime.

Ce cadre prévoyait le montage d'un système raisonné, pertinent et cohérent de reconnaissance et de protection des produits de qualité spécifique qui intègre deux principales étapes : (1) la reconnaissance des signes distinctifs d'origine et de qualité ; et (2) la certification des produits agricoles et des denrées alimentaires qui bénéficieront de ces signes.

Dans ce contexte, vu le caractère nouveau d'une telle politique, le Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime a sollicité l'assistance de la FAO pour la mise en place et le développement de ce système de reconnaissance et de certification des signes distinctifs d'origine et de qualité des produits agricoles et des denrées alimentaires.



Le projet a permis :

- l'achèvement du cadre législatif national pour favoriser la mise en application de la Loi n° 25-06 relative aux SDOQ des produits agricoles et denrées alimentaires
- l'instauration et l'opérationnalisation de la Commission Nationale des SDOQ.
- la formation des auditeurs et contrôleurs impliqués dans le système de reconnaissance des SDOQ.
- l'agrément de plusieurs organismes certificateurs de ces produits de qualité.
- le suivi de trois cas pilotes ayant permis à la fois l'appui aux démarches locales en cours, des processus d'apprentissage pour les acteurs au niveau institutionnel et des exemples pour d'autres démarches : le mouton de Beni Guil de l'Oriental, les dattes Majhoul d'Errachidia et l'huile d'olive Tyout Chiadma d'Essaouira.
- l'opérationnalisation de ce système pour la reconnaissance, la protection et certification de plusieurs produits de renommée au Maroc.
- La conception et production de plusieurs outils d'appui :
- le guide du demandeur pour guider les personnes intéressées dans le dépôt d'une demande de reconnaissance d'un SDOQ.
- le manuel de procédures pour les membres de la Commission nationale des SDOQ
- le manuel à l'usage des organismes de Certification et de contrôle des SDOQ.
- la production de supports de formation et de communication nécessaires à la réalisation des activités du projet et plus particulièrement l'organisation des formations pour renforcer les compétences des différents acteurs appelés à jouer un rôle dans le nouveau dispositif marocain.
- l'organisation de deux voyages d'études au profit des agriculteurs à l'intérieur du pays pour apprendre de démarches locales plus avancées et au profit des cadres marocains à l'étranger pour échanger et s'informer sur le système de reconnaissance et protection des signes de qualité liée à l'origine dans les pays européens.

Il est à noter aussi la synergie de ce projet avec le projet TCP/MOR/3201 - "Renforcement des capacités locales pour développer les produits de qualité de montagne - Cas du safran" en ce qui concerne l'appui à la démarche de



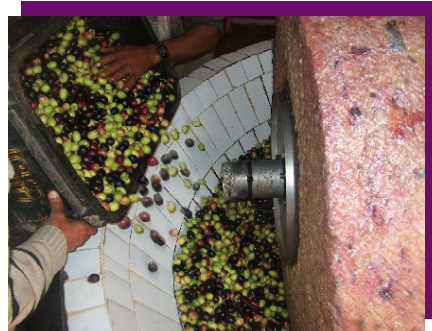
qualification et de reconnaissance du Safran de Taliouine en tant que AOP et de sa filière.

Les guides et les manuels produits par le projet peuvent être téléchargés sur le site

<http://www.foodquality-origin.org/Projects.html>

Ce projet, malgré un budget limité, aura eu un impact important car il aura permis la mise en place d'un système national de valorisation des produits de terroir qui est d'ores et déjà utilisé pour plusieurs autres produits, comme l'huile d'argane (IG) et la clémentine de Berkane (IG) et qui est appelé à être un atout majeur pour la réduction de la pauvreté en zone rurale.

### La première « Appellation d'Origine Protégée » au Maroc attribuée à l'huile d'olive Tyout-Chiadma Essaouira





#### 4.4 GCP/MOR/033/SPA «Projet pilote d'économie et de valorisation de l'eau d'irrigation dans le périmètre des Doukkala .

**Bénéficiaire :** Direction de l'Irrigation et de l'Aménagement de l'Espace Agricole, MAPM et Office Régional de Mise en valeur des Doukkala (ORM-VAD).

**Budget :** Composante FAO : USD 402.835 Composante TRAGSA Euros 616.000

**EOD :** Septembre 2007

**NTE :** Septembre 2011

Le projet s'est fixé comme objectif global de contribuer à l'amélioration des conditions et des modalités concrètes pour l'économie et la valorisation de l'eau dans le périmètre des Doukkala. Les objectifs spécifiques qui en découlent sont :

- Augmentation de la productivité de l'eau : meilleure valorisation du m<sup>3</sup> d'eau;
- Augmentation de l'efficacité des systèmes d'irrigation dans les sites pilotes ;
- Diversification de la production agricole dans les sites pilotes ;
- Gestion collective de l'eau dans les sites pilotes ;
- Dissémination des résultats dans le périmètre ;
- Augmentation des revenus des agriculteurs.

Afin d'atteindre ces objectifs, le projet a mis en place une panoplie d'activités et des mesures d'accompagnement pour la modernisation de l'irrigation en





vue d'une meilleure valorisation de l'eau d'irrigation dans des sites pilotes retenus. Le projet a également prévu la mise en place d'un système de suivi des activités pour évaluer la réalisation de ses objectifs.

D'une manière succincte on peut distinguer :

- Des réalisations physiques qui consistent à mettre en place des équipements pour la conversion de l'irrigation gravitaire à la micro-irrigation ;
- Des mesures institutionnelles comprenant :i) l'organisation des agriculteurs des sites retenus ;ii) la redéfinition des relations ORMVAD/usagers des sites pilotes en matière de gestion du service de l'eau d'irrigation et la contractualisation de ces relations ;
- Des actions d'assistance et de formation des techniciens de l'ORMVAD et des irrigants, en vue de l'adoption des bonnes pratiques.

Le résultat final comprend d'une part, la mise en place d'approches pour la modernisation de l'irrigation dans le périmètre et pour le conseil et la diffusion des bonnes pratiques de conduite de l'irrigation, et d'autre part, la disponibilité de sites modèles qui serviront de vecteur pour la promotion des nouvelles techniques d'irrigation..

Le projet comprend deux composantes :

- Une composante, exécutée par la FAO, qui est chargée principalement des aspects de diagnostic, sélection des options de modernisation, organisation des irrigants, vulgarisation et formation.
- Une deuxième composante, exécutée par l'entreprise publique Espagnole TRAGSA pour le compte du Le Ministère espagnol de l'Agriculture de la Pêche et de l'Alimentation, chargée principalement de certains éléments du diagnostic, des travaux d'équipement et de la participation dans les activités de formation technique.

Les premiers résultats de cette assistance ont montré que si la reconversion impliquait une adaptation des infrastructures gérées par les Offices d'irrigation en vue d'assurer une fourniture régulière de l'eau d'irrigation, elle nécessite surtout des renforcements humains, économiques et institutionnels importants au niveau des exploitants agricoles irrigants comme des autres acteurs et partenaires privés et publics accompagnant cette transition.

Les résultats de ce projet pilote seront d'une importance capitale pour



l'exécution du Programme National d'Economie de l'Eau d'Irrigation, en particulier pour ce qui concerne les actions liées à la gestion collective de l'irrigation. En outre, les études et les expériences du projet sont en train de servir de base à la préparation du programme de reconversion et de modernisation de l'irrigation dans les grands périmètres irrigués retenus dans le cadre du Plan Maroc Vert (projets Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, USAID).

Impact du projet au niveau de la zone :

- Promotion des pratiques d'irrigation valorisante de l'eau ;
- Economie des ressources en eau ;
- Promotion de l'organisation des agriculteurs ;



Zone du projet



Session de sensibilisation des agriculteurs



Voyage d'étude au profit des agriculteurs



Cérémonie de signature des accords cadres entre l'ORMVAD et les Associations



## Annexe 1

Tableau récapitulatif du Programme de Coopération  
Maroc/FAO 1982-2010

	Source de financement	Nombre de projets
Projets Nationaux	TCP	89
	GCP ET AUTRES	12
	UTF	16
	PNUD	17
	TéléFood (TFD)	32
<b>Total Projets Nationaux</b>		<b>166</b>
Projets Régionaux	TCP	22
	GCP	20
	Autres (OSRO, EP,...)	18
<b>Total Projets Régionaux</b>		<b>60</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>226</b>



## Annexe 2 Projets Nationaux par domaine et par source de financement (1982-2010) en Dollars EU

DOMAINE	Nombre de projets	TCP	GCP	UTF	TFD	PNUD	TOTAL
<i>Appui aux politiques et renforcement des capacités</i>	51	4 958 519	85 837	4 153 258		1 488 250	10 685 864
<i>Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires</i>	12	889 496				471 353	1 360 849
<i>Développement des zones de montagne</i>	8	885 405	3 544 259			56 300	4 485 964
<i>Mobilisation et meilleure utilisation des ressources en eau</i>	19	1 622 524	3 947 875	6 276 497		837 485	12 684 381
<i>Santé animale et protection des plantes</i>	10	1 482 438	12 015			311 716	1 806 169
<i>Développement du secteur des forêts</i>	12	519 862	1 098 240	2 685 326		4 467 887	8 771 315
<i>Développement du secteur des pêches</i>	13	1 210 065		2 470 390		2 817 129	6 497 584
<i>Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA) et Coopération Sud-Sud</i>	33	148 000			296 023		444 023
<i>Assistance d'urgence</i>	8	2 030 254	184 029				2 214 283
<b>TOTAL</b>	<b>166</b>	<b>13 746 563</b>	<b>8 872 255</b>	<b>15 585 471</b>	<b>296 023</b>	<b>10 450 120</b>	<b>48 950 432</b>



## Annexe 3

### Liste des projets nationaux mis en œuvre par la FAO au Maroc depuis 1982 (à l'exception des projets Telefood)

#### I. Projets financés par le Programme de Coopération Technique de la FAO (TCP)

Code du projet	Titre du projet	Date d'approbation	Budget
TCP/MOR/2201	Formation des Formateurs des Agents du Service de la Vulgarisation et de la Reforme Agricole	1982	99 339
TCP/MOR/2202	Aménagement des Parcs Nationaux	1982	11 699
TCP/MOR/2203	Assistance a la Mise en Place d'une Politique d'Investissement Dans Le Secteur Céréalière	1982	69 429
TCP/MOR/2204	Formation du Personnel du Service de Contrôle des Semences et Plantes	1982	37 110
TCP/MOR/2205	Programme de Recherche sur Le Tabac	1982	7 284
TCP/MOR/2306	Renforcement des Structures de Contrôle des Aliments	1983	22 012
TCP/MOR/2307	Contrôle de la Fièvre Aphteuse	1983	191 100
TCP/MOR/2308	Aquaculture Marine et Pêche Lagunaire	1983	101 949
TCP/MOR/4402	Développement de la Production Fourragère	1984	69 429
TCP/MOR/4403	Fourniture d' Urgence de Semences de Blé	1984	232 169
TCP/MOR/4504	Appui en Matière de Législation des Eaux	1985	26 173
TCP/MOR/4505	Formation en Nutrition et Alimentation Scolaire	1985	24 109
TCP/MOR/4506	Elaboration d'un Plan National de Lutte Contre la Désertification	1985	95 462
TCP/MOR/4507	Préparation et Mise en Œuvre d'un Programme de Formation des Cadres de la Pêche Hauturière	1985	107 479
TCP/MOR/4508	Séminaire sur l'Evolution de la Conception des Stations de Pompage Dans Le Périmètre du Gharb	1985	16 616
TCP/MOR/4509	Restauration des Réseaux d'Epanchage de Crue Dans les Provinces d'Agadir et de Taroudant ** Arpa No.2 **	1985	253 732
TCP/MOR/4510	Restauration Réseaux d'Epanchage de Crue Dans les Provinces de Guelmin et Tan-Tan ** Arpa No.1 **	1985	253 549
TCP/MOR/4511	Amélioration du circuit physique des pesticides et mise à jour de leur législation	1985	53 941



## II. Projets financés par le Programme de Coopération avec les Gouvernements (GCP) et d'autres Fonds Fiduciaires

Code du projet	Titre du projet	Date d'approbation	Budget
TCP/MOR/4512	Lutte Antiacridienne	1985	99 985
TCP/MOR/4513	Renforcement Structures de Contrôle Alimentaire	1985	38 555
TCP/MOR/6651	Mission de Programmation	1986	51 556
TCP/MOR/6652	Fourniture d'urgence de Semences de Riz	1986	160 531
TCP/MOR/6653	Développement des Coopératives Apicoles Féminines	1986	197 000
TCP/MOR/6654	Formation d'une Cellule Nationale de Télédéttection Multidisciplinaire	1986	80 000
TCP/MOR/6655	Formation des Cadres de la Pêche Hauturière	1986	107 550
TCP/MOR/6656	Conception d'un Système Charge de la Détermination et du Suivi des Prix des Produits Agricoles et des Intrants	1986	22 398
TCP/MOR/6759	Séminaire sur l'Utilisation des Gabions dans la Plaine du Gharb	1987	27 000
TCP/MOR/6760	Etudes des Aspects de Financement Coopératifs	1987	12 350
TCP/MOR/6761	Colloque sur la Vulgarisation Agricole et Formation en Suivi et Evaluation des Projets	1987	15 871
TCP/MOR/6762	Evaluation des Possibilités de Mouture dans la Fabrication du Pain	1987	7 500
TCP/MOR/7851	Atelier Final sur les Projets de Réhabilitation de l'Agriculture par Epandage des Eaux de Crues	1988	78 700
TCP/MOR/7852	Lutte Contre le Criquet Pèlerin	1988	225 000
TCP/MOR/7954	Aménagement du Bassin de l'Oued-Quergha	1989	2 990
TCP/MOR/8955	Recherche et Vulgarisation	1989	245 000
TCP/MOR/8956	Restructuration et Renforcement des Institutions Forestiers (Phase I)	1989	12 000
TCP/MOR/8957	Coopération Halieutique les Etats Riverains de l'Atlantique	1989	23 000
TCP/MOR/0051	Traitement a l'Urée des Pailles de Céréales	1990	65 000
TCP/MOR/0052	Restructuration de l'Administration Forestière	1990	150 000
TCP/MOR/0153	Appui a la Création d'une Cellule de Coordination d'un Réseau de Documentation Agricole	1991	125 000
TCP/MOR/0154	Valorisation de la Production Laitière Caprine en Zone de Montagne	1991	166 285



Code du projet	Titre du projet	Date d'approbation	Budget
TCP/MOR/2251	Elaboration d'un Schéma d'Exploitation des Eaux Souterraines du Sahel	1992	183 914
TCP/MOR/2252	Participation a la Conférence International sur la Pêche Responsable	1992	15 000
TCP/MOR/2353	Introduction de la Nutrition et du Contrôle Alimentaire dans la Vulgarisation Agricole	1993	178 000
TCP/MOR/2354	Valorisation de la Production Laitière Caprine en Zone de Montagne (Phase II)	1993	74 000
TCP/MOR/2355	Appui a la Lutte Antiacridienne	1993	300 000
TCP/MOR/3451	Appui Au Développement d'un Système de Commercialisation des Fruits et Légumes	1994	212 000
TCP/MOR/4401	Formation et Recyclage des Cadres de la Pêche Hauturière	1994	32 922
TCP/MOR/4452	Préparation d'un Recensement General de l'Agriculture	1994	230 000
TCP/MOR/4453	Impacts des Programmes d'Ajustement Structurel sur le Développement du Secteur Agricole	1994	222 498
TCP/MOR/4554	Utilisation de Systèmes d'Information Géographique pour la Gestion de Ressources en Eau	1995	90 000
TCP/MOR/4555	Définition et Mise en Place d'une Nouvelle Stratégie de Lutte Contre la Brucellose Bovine	1995	140 000
TCP/MOR/4556	Appui au Programme d'Amélioration et de Modernisation de la Pêche Côtière	1995	260 000
TCP/MOR/4557	Appui a la Reconstitution d'Urgence des Plantations de Noyer dans la Région du Haouz	1995	212 000
TCP/MOR/4558	Appui a la Lutte Anti-Acridienne	1995	275 000
TCP/MOR/5612	Appui a l'Etude des Potentialités en Aquaculture	1996	135 000
TCP/MOR/5658	Suivi des Projets de Réhabilitation des Périmètres d'Epandage de Crues ** Arpa No.1 **	1996	108 916
TCP/MOR/6611	Appui à la Réorganisation et au Renforcement des Chambres d'Agriculture	1996	209 000
TCP/MOR/6613	Appui a la Mise en Œuvre du Pager	1996	270 000
TCP/MOR/6714	Impact du PASA sur le Développement du Secteur Agricole	1997	50 000



Code du projet	Titre du projet	Date d'approbation	Budget
TCP/MOR/6715	Expertise des Unités de Conditionnement des Semences	1997	58 000
TCP/MOR/6716	Préparation de la Restructuration et du Renforcement Institutionnel du Secteur Coopératif	1997	259 000
TCP/MOR/7821	Contrôle de la Qualité des Denrées Alimentaires et Répression des Fraudes	1998	75 000
TCP/MOR/8821	Contrôle de la Qualité des Denrées Alimentaires et Répression des Fraudes	1998	75 000
TCP/MOR/8822	Appropriation de Techniques d'Economie de l'Eau à la Parcelle dans la Zone de Loukkos	1998	320 000
TCP/MOR/8823	Appui à la Mise en Œuvre d'un Programme de Lutte Biologique Contre la Mineuse des Feuilles des Agrumes	1998	152 000
TCP/MOR/8924/9166	Appui aux Programmes de Développement Rural en Zone Bour	1999	422 000
TCP/MOR/8925	Appui à la Mise en Place des Chambres de Pêches Maritimes	1999	245 500
TCP/MOR/8926	Appui au Conseil de Développement Agricole	1999	116 000
TCP/MOR/8953	Sericulture	1999	11 000
TCP/MOR/0065	Préparation d'un Programme Régional Pilote de Dev. Sectoriel et de Renforcement Chambre d'Artisanat	2000	202 000
TCP/MOR/0167	Mise à disposition de Consultants Nationaux pour des interventions urgentes	2001	13 000
TCP/MOR/0168	Appui à la création de la qualité et de la répression des fraudes	2001	148 000
TCP/MOR/2801/2802/3005	Appui à l'identification d'une stratégie spécifique pour le développement des petites et moyennes exploitations agricoles (PMEA)	2002	246 060
TCP/MOR/2802/3001	Appui à la lutte contre le virus des feuilles jaunes en cuillère (TYLCV) de la tomate et son vecteur	2002	272 468
TCP/MOR/2803/2903	Réparation d'urgence du Barrage de Id Daoud	2002	34 550
TCP/MOR/2904	Stratégie nationale de lutte contre la tuberculose bovine	2002	302 000
TCP/MOR/2905	Renforcement des capacités nationales pour les négociations commerciales sur l'agriculture	2003	253 917





Code du projet	Titre du projet	Date d'approbation	Budget
TCP/MOR/3002	Formulation d'un cadre et d'un plan d'action pour l'intégration de la dimension genre et le renforcement des capacités nationales	2004	275 262
TCP/MOR/3003	Assistance d'urgence aux petits éleveurs affectés par le séisme dans la province d'Al Hoceima	2004	378 261
TCP/MOR/3004	Appui d'urgence à la lutte contre le criquet pèlerin	2006	379 477
TCP/MOR/3101	Appui à la mise en place d'une stratégie nationale pour la surveillance et le suivi de la santé des forêts – cas pilote de la région du Moyen Atlas	2006	242 701
TCP/MOR/3102	Appui à la conception et au montage du Centre National de la Consommation	2006	157 603
TCP/MOR/3103	TCP Facility	2007	107 854
TCP/MOR/3104	Assistance technique pour la mise en place et le développement du système de reconnaissance des signes distinctifs d'origine et de qualité (SDOQ) des produits agricoles et des denrées alimentaires	2008	273 000
TCP/MOR/3201	Renforcement des capacités institutionnelles pour le développement des produits de qualité de montagne - Cas du safran	2008	345 120
TCP/MOR/3202	Fonds du PCT	2008	92 771
TCP/MOR/3301	Assistance technique pour la formulation d'une stratégie nationale de la mécanisation agricole	2010	294 000
TCP/MOR/3302	Assistance technique pour l'adaptation de la flotte côtière à la pêche durable	2010	375 000
TCP/MOR/3303	TCP Facility	2010	140 617



Code du projet	Titre du projet	Date d'approbation	Budget
FPA /MOR/501/FPA	Morocco - Unfpa - Populat. & Dev. Education and Training for Women in Rural Areas (MOR/85/P01)	1985	16 663
GCP /MOR/010/DEN	Evaluation Plan d'Aménagement de Foret Domaniale de Maamora	1988	1 098 240
ECLO/MOR/002/FIN	Finnish Assistance to Locust Control in Morocco 1988/89	1988	12 015
FPA /MOR/807/FPA	Population Education Pilot Activity in Morocco	1988	21 087
FPA /MOR/004/FPA	Population Education and Women Development (MOR/90/P04)	1990	48 087
GCP /MOR/012/ITA	Restauration des Périmètres d'Irrigation par Epanchage des crues, Maroc	1993	3 545 042
GCP /MOR/016/ITA	Projet de gestion des ressources naturelles dans la Province de Taza, Morocco	1997	2 940 580
GCP /MOR/021/CEH	Projet chasse pilote	1997	176 000
GCP /MOR/031/CEH	Gestion cynégétique durable pour une meilleure conservation et valorisation des ressources naturelles au Maroc	2003	427 679
OSRO/MOR/401/ITA	Lutte contre la recrudescence du criquet pèlerin au Maroc	2004	184 029
GCP /MOR/033/SPA	Projet pilote d'économie et de valorisation de l'eau d'irrigation dans le périmètre des Doukkala	2006	402 833
UNJP/MOR/036/SPA	Programme multisectoriel de la lutte contre les violences fondées sur le genre et l'autonomisation des femmes et des filles au Maroc.	2008	312 423



### III. Projets financés par des Fonds Fiduciaires Unilatéraux (UTF)

Code du projet	Titre du projet	Date d'approbation	Budget
UTF/MOR/002/MOR	Strengthening Agricultural Planning	1985	533 180
UTF /MOR/011/MOR	Projet Forestier (Phase II) - Maroc	1991	1 093 425
UTF /MOR/014/MOR	Assistance technique au projet de soutien au développement agricole, Maroc	1993	320 417
UTF /MOR/013/MOR	Assistance technique au Projet d'Amélioration de la Grande Irrigation (PAGI-2)	1993	1 441 620
UTF /MOR/017/MOR	Modernisation et Développement du Secteur de Pêche Maritimes	1996	2 470 390
UTF /MOR/020/MOR	Mise en Œuvre de la Restructuration et du Renforcement Institutionnel du Secteur Coopératif	1997	2 079 422
UTF /MOR/022/MOR	UTF Programme Development Support, Morocco	1997	109 473
UTF /MOR/019/MOR	Assistance Technique au Projet de Gestion des Ressources en Eau	1998	1 092 243
UTF /MOR/023/MOR	Assistance Technique au Programme de Développement de l'Alimentation en Eau Potable Rurale et de l'Assainissement	1999	2 302 928
UTF /MOR/026/MOR	Mise en Œuvre du Programme Régional Pilote de Sectoriel et de Renforcement de la Chambre d'Artisanat	2000	606 170
UTF /MOR/028/MOR	Appui à la Mise en Œuvre du Programme Forestier National (PFN)	2002	597 501
UTF /MOR/029/MOR	Étude sur la configuration structurelle et les mécanismes de liaison des composantes du système technologique agricole	2004	145 768
UTF /MOR/032/MOR	Assistance technique aux cellules de gestion du projet DRI-PMH	2005	489 941
UTF /MOR/035/MOR	Assistance Technique au Conseil Général du Développement Agricole (CGDA)	2006	46 405
UTF /MOR/037/MOR	Appui à la mise en œuvre du Programme Forestier National (PFN)	2010	994 400
UTF/MOR/038/MOR	Modernisation de l'Agriculture Irriguée dans le Bassin de l'Oum Er Rbia	2010	949 765



## IV. Projets financés par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Code du projet	Titre du projet	Date d'approbation	Budget
MOR/81/002	Ressources Halieutiques	1982	1 551 534
MOR/86/001	Oleagineux	1986	471 353
MOR/86/018	Reutilisation des Eaux	1986	827 985
MOR/87/002	Aménagement des Bassins Versants	1987	1 548 313
MOR/86/019	Peches Maritimes	1987	1 265 595
MOR/87/001	Services Consultatives du Developpement Agricole	1988	305 304
MOR/87/020	Aménagement des Bassins Versants	1988	82 475
MOR/89/007	Système de Planification Agricole	1989	330 031
MOR/88/019	Amélioration de la Productivité des Ovins	1989	311 716
MOR/90/018	Adéquation Formation Emploi en Agriculture	1991	739 727
MOR/92/01T	Land Conservation and Rehabilitation	1992	40 188
MOR/93/005	Application de la Teledetection aux Statistiques Agricoles	1993	38 000
MOR/93/004	Renforcement du Réseau des Points d'Eau	1993	9 500
MOR/94/01T	Investissements Agricoles	1994	35 000
MOR/93/010	Projet pilote d'aménagement des bassins versants	1994	2 802 170
MOR/93/010	Projet Pilote d'Aménagement des Bassins Versants (TSS2)	1994	34 929
MOR/97/004	Appui à la protection de l'environnement, à la gestion des ressources naturelles et à la production des énergies renouvelables et de substitution	1998	56 300



## Annexe 4

### Liste des projets régionaux mis en œuvre par la FAO au Maroc depuis 1982

#### I. Projets financés par le Programme de Coopération Technique (TCP)

Code du projet	Titre du projet	Date d'approbation	Budget
TCP/INT/0165	Integrated Production and Protection Management (IPP) of Greenhouse Crops	2001	396 000
TCP/INT/2801	Bridging Assistance to the Special Programme EMPRES (Desert Locust Component): Improving Pesticide Application Techniques for Desert Locust Control	2002	325 920
TCP/RAB/2902	Management of the Peach Fruit Fly ( <i>Bactrocera zonata</i> ) in the Middle East and North Africa	2002	376 000
TCP/RAF/2917	Advisory Support to the NEPAD Secretariat	2003	382 334
TCP/RAF/2924	Incorporating Forestry, Fisheries and Livestock Sectors in the NEPAD - Comprehensive Africa Agriculture Development Programme (CAADP)	2003	174 031
TCP/INT/3002	Assistance d'urgence à la lutte contre le Criquet pèlerin	2004	393 877
TCP/INT/3004	Training on Orobanche management in leguminous crops	2004	395 330
TCP/INT/3006	Assistance d'urgence à la lutte contre le criquet pèlerin	2004	376 077
TCP/INT/3009	Assistance d'urgence aux pays du circuit Nord du Criquet pèlerin en Région occidentale	2004	399 087
TCP/RAB/3001	Assistance for the Processing of Regional Trade Statistics of Agricultural Trade Commodities	2004	152 144
TCP/RAB/3002	Strengthening capacities for agricultural marketing adjustment to the changing national and international trade environments	2004	310 342
TCP/RAB/3003	Improving the training capacity of the Arab Insitute for Forestry and Range	2004	208 789
TCP/RAF/3006	Strengthening disease control through improved Transboundary Animal Disease Information Management System (TADInfo)	2004	129 175
TCP/RAF/3007	Assistance for the Establishment of the African Common Market for Basic Food Products	2004	5 992
TCP/INT/3011	Appui au Secrétariat de la CEN-SAD dans la préparation d'un Programme régional pour la sécurité alimentaire (PRSA) et d'autres activités connexes pour la sécurité alimentaire des Etats sahélo-sahariens	2005	288 872
TCP/RAB/3006	Emergency assistance for early detection and prevention of avian influenza in the region of North Africa	2005	400 000
TCP/RAF/3104	Assistance for the establishment of the African Common Market for basic food products - Phase II of TCP/RAF/3007	2006	318 000
TCP/RAF/3106	Strengthening disease control through improved Transboundary Animal Disease Information Management System (TADInfo) - Phase II of TCP/RAF/3006	2006	159 000
TCP/RAB/3102	Gestion intégrée des plantes envahissantes, en particulier la morelle jaune au Maroc et en Tunisie	2008	259 000
TCP/RAB/3201	TCP Facility	2008	78 667
TCP/INT/3301	Support to policy consultation and actions to boost sustainable use of water and energy resources for agricultural production and livelihood improvement in the Near East and North Africa Region in the context of climate change	2010	436 000
TCP/RAB/3302	Prévention et contrôle de la peste des petits ruminants dans les pays du Maghreb	2010	364 000



## II. Projets financés par le Programme de Coopération avec les Gouvernements (GCP)

Code du projet	Titre du projet	Date d'approbation	Budget
OSRO/RAF/801/USA	Emergency Assistance for Locust Outbreaks	1998	2 300 000
EP /INT/204/GEF	Design, Testing and Evaluation of Best Practices for In-situ Conservation of Economically Important Wild Plant Species	2003	390 500
EP /INT/302/GEF	Protection of the Canary Current Large Marine Ecosystem (LME) - PDF-B	2004	700 000
OSRO/RAF/407/FRA	Assistance d'urgence à la lutte contre le Criquet pèlerin	2004	362 636
OSRO/RAF/409/IDB	Emergency assistance for desert locust control in Northwest and West Africa	2004	1 000 000
OSRO/RAF/410/AFB	Assistance d'urgence à la lutte contre le Criquet pèlerin	2004	2 000 000
OSRO/RAF/415/SAU	Emergency assistance for desert locust control	2004	2 000 000
OSRO/RAF/425/AUL	Emergency assistance for desert locust control in the Sahelian countries	2004	178 537
OSRO/RAF/418/IFA	Large scale field testing of the efficacy of the insect pathogen <i>Metarhizium anisopliae</i> Varacridium to control Desert Locust	2004	181 000
OSRO/RAF/421/BEL	Assistance d'urgence à la lutte contre le Criquet pèlerin	2004	583 999
OSRO/RAF/429/CEH	Assistance to the current desert locust upsurge in West and Northwest Africa	2004	40 004
OSRO/RAF/431/NET	Emergency assistance for desert locust control	2004	3 103 250
OSRO/RAF/417/IFA	Small Grants for the Desert Locust Emergency in Chad, Mali, Burkina Faso, Senegal, Mauritania, Niger, The Gambia, Sudan, Algeria and Morocco	2004	1 190 000
OSRO/RAF/504/IRE	Assistance to Desert Locust Control Campaign in Maghreb	2005	122 910
OSRO/RAB/601/SPA	Refuerzo de los sistemas de vigilancia y control de la Influenza Aviar altamente patógena (IAAP) en el Magreb y Egipto	2006	508 000
OSRO/RAB/701/SWE	Support for the control and prevention of Highly Pathogenic Influenza (HPAI) in Middle East and North Africa. Extension of Cooperation Agreement: Second Ammendment to Sida A0000174 and Sida A0000180	2007	2 452 234
EP /INT/911/GEF	Strategic Partnership for the Med Sea Large Marine Ecosystem – Regional Component: Implementation of agreed actions for the protection of the environmental resources of the Mediterranean Sea and its Coastal Areas - FSP	2010	800 000
UNFA/REM/073/WHO	Demonstration of Sustainable Alternatives to DDT and Strengthening of National Vector Control Capabilities in Middle East and North Africa - (Component #3: Collection, repackaging and disposal of obsolete public health and agricultural POPs)	2010	400 000



### III. Projets financés par d'autres Fonds Fiduciaires

Code du projet	Titre du projet	Date d'approbation	Budget
OSRO/RAF/801/USA	Emergency Assistance for Locust Outbreaks	1998	2 300 000
EP /INT/204/GEF	Design, Testing and Evaluation of Best Practices for In-situ Conservation of Economically Important Wild Plant Species	2003	390 500
EP /INT/302/GEF	Protection of the Canary Current Large Marine Ecosystem (LME) - PDF-B	2004	700 000
OSRO/RAF/407/FRA	Assistance d'urgence à la lutte contre le Criquet pèlerin	2004	362 636
OSRO/RAF/409/IDB	Emergency assistance for desert locust control in Northwest and West Africa	2004	1 000 000
OSRO/RAF/410/AFB	Assistance d'urgence à la lutte contre le Criquet pèlerin	2004	2 000 000
OSRO/RAF/415/SAU	Emergency assistance for desert locust control	2004	2 000 000
OSRO/RAF/425/AUL	Emergency assistance for desert locust control in the Sahelian countries	2004	178 537
OSRO/RAF/418/IFA	Large scale field testing of the efficacy of the insect pathogen <i>Metarhizium anisopliae</i> Varacridium to control Desert Locust	2004	181 000
OSRO/RAF/421/BEL	Assistance d'urgence à la lutte contre le Criquet pèlerin	2004	583 999
OSRO/RAF/429/CEH	Assistance to the current desert locust upsurge in West and Northwest Africa	2004	40 004
OSRO/RAF/431/NET	Emergency assistance for desert locust control	2004	3 103 250
OSRO/RAF/417/IFA	Small Grants for the Desert Locust Emergency in Chad, Mali, Burkina Faso, Senegal, Mauritania, Niger, The Gambia, Sudan, Algeria and Morocco	2004	1 190 000
OSRO/RAF/504/IRE	Assistance to Desert Locust Control Campaign in Maghreb	2005	122 910
OSRO/RAB/601/SPA	Refuerzo de los sistemas de vigilancia y control de la Influenza Aviar altamente patógena (IAAP) en el Magreb y Egipto	2006	508 000
OSRO/RAB/701/SWE	Support for the control and prevention of Highly Pathogenic Influenza (HPAI) in Middle East and North Africa. Extension of Cooperation Agreement: Second Ammendment to Sida A0000174 and Sida A0000180	2007	2 452 234
EP /INT/911/GEF	Strategic Partnership for the Med Sea Large Marine Ecosystem – Regional Component: Implementation of agreed actions for the protection of the environmental resources of the Mediterranean Sea and its Coastal Areas - FSP	2010	800 000
UNFA/REM/073/WHO	Demonstration of Sustainable Alternatives to DDT and Strengthening of National Vector Control Capabilities in Middle East and North Africa - (Component #3: Collection, repackaging and disposal of obsolete public health and agricultural POPs)	2010	400 000





L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Représentation de la FAO au Maroc - 6.728 1614 6805-4.46 -11sen a 05-497

